



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois



RAPPORT **12** ANNUEL **13**

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice générale	3
Le conseil des commissaires	4
Vos commissaires 2012-2013	4
Quelques décisions du conseil	5
Les différents comités du conseil des commissaires	5
Le Grand Rendez-vous CSOB, une occasion de faire rayonner l'éducation!	5
Les comités	6
Comité de parents	6
Comité consultatif EHDA	6
Portrait de notre Commission scolaire	7
Notre planification stratégique 2010-2015	8
Orientation 1 : Développer l'engagement et la collaboration de tous les acteurs	9
Orientation 2 : Le soutien, la formation et l'encadrement du personnel	10
Orientation 3 : La contribution au développement de la communauté et de la région	11
Orientation 4 : La reconnaissance de notre expertise minière	12
Orientation 5 : La mobilisation pour la persévérance scolaire et la qualification de nos élèves par un engagement politique des élus scolaires	13
Les lauréats des prix de la persévérance	14
Tableaux des honneurs	15
Tableaux des honneurs sportifs	17
La convention de partenariat : un levier pour la réussite	18
But 1 : La diplomation et la qualification avant l'âge de 20 ans	20
Objectif 1 : Augmenter de 10 % le taux de diplomation et de qualification sur un parcours de 7 années d'études.	20
Objectif 2 : Diminuer le taux de décrochage	21
Objectif 3 : Suivre le taux de réussite de la cohorte des élèves qui termineront en 2020	22
But 2 : L'amélioration de la langue française	23
Objectif 1 : Améliorer les résultats en écriture	23
But 3 : L'amélioration de la persévérance scolaire et de la réussite chez nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	25
Objectif 1 : Diminuer le pourcentage d'élèves ayant comme résultat entre 55 % et 65 % au bilan en français et en mathématique.	25
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements	26
Objectif 1 : Prévenir et traiter la violence à l'école	26
But 5 : Augmentation du nombre d'inscriptions en formation professionnelle	27
Objectif 1 : Augmenter le nombre d'élèves inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans	27
Objectif 2 : Valoriser et promouvoir la formation professionnelle	28

Rapport des services administratifs	29
Service des ressources éducatives	30
Service du transport scolaire	31
Service du secrétariat général	32
Service des communications	32
Service des ressources financières	33
Service des ressources matérielles	34
Service des ressources informatiques	35
Service des ressources humaines	35
Des écoles et des centres engagés à la réussite des élèves	37
Les conventions de gestion et de réussite des élèves	37
Les écoles primaires	38
École alternative Papillon-d'Or	38
École institutionnelle Chanoine-Delisle et Pavillon Saint-Paul	38
École Charles-René-Lalande	38
École Des Explorateurs	38
École Louis-Querbes	39
École Notre-Dame-de-Fatima	39
École Notre-Dame-de-l'Assomption	39
École Notre-Dame-du-Rosaire	39
École Saint-Joseph	40
École Saint-Philippe	40
École Saint-Isidore	40
École Saint-Sauveur	40
École Sainte-Lucie	41
École Sainte-Marie	41
Les écoles secondaires	42
École secondaire La Concorde	42
École secondaire Le Transit	42
École secondaire Le Tremplin	42
Polyvalente Le Carrefour	42
Les centres de formation	43
Centres de formation générale des adultes	43
Centre de formation professionnelle Val-d'Or	43
Centre national des mines	43
Les différents rapports	44
Rapport du commissaire à l'éthique et à la déontologie	45
Rapport du protecteur de l'élève	45
Rapport des plaintes reçues en vertu du règlement de la Commission scolaire	45
Rapport sommaire des signalements et plaintes relatives à la violence et à l'intimidation	46
Le code d'éthique et de déontologie du commissaire	47

* Dans le texte qui suit, la forme masculine est utilisée sans discrimination et simplement pour alléger le texte.

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le rapport annuel 2012-2013. Il s'agit d'un document qui retrace le chemin parcouru dans la dernière année et les moyens entrepris pour favoriser la réussite de nos élèves dans les écoles et les centres. Vous pourrez constater, une fois de plus, que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois s'assure que les services offerts soient de grande qualité et correspondent aux intérêts et aux besoins de chaque élève afin qu'il atteigne son plein potentiel.

Dans ce rapport annuel, vous aurez l'occasion d'analyser nos différents résultats sous plusieurs angles. Il s'agit également d'un outil pour reconnaître le travail des acteurs de l'éducation qu'ils soient enseignants, cadres, directeurs d'établissement, commissaires, membres du personnel de soutien ou professionnels. Ils jouent tous un rôle, par le biais de leurs actions dans le milieu scolaire. Au quotidien, ils contribuent à faire évoluer une société en devenant en permettant à près de 6 000 élèves de se qualifier, de s'instruire et de socialiser. Pour toute l'organisation, c'est aussi le moment de réaffirmer notre engagement et notre volonté d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves tout en respectant la cohérence des engagements pris autant par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois que par les écoles et les centres.

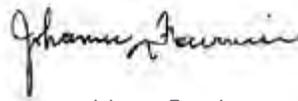
Il est l'occasion de réfléchir sur l'avenir de nos enfants, ceux et celles qui prendront leur place dans la société, une place de choix! Ce message devra être porté, compris et diffusé tant par le personnel de la Commission scolaire, que par les parents, les élèves et la communauté. Au cours des dernières années, nous avons travaillé ardemment à encourager les élèves à acquérir une qualification ou un diplôme. Notre mission n'est pas encore gagnée. Nous devons nous relever les manches et tenter par tous les moyens de diminuer le taux de décrochage scolaire, important dans notre territoire, et travailler ensemble pour trouver et adapter des stratégies pour améliorer cette situation complexe.

En terminant, il ne faut surtout pas oublier d'encourager à chaque instant un élève de notre entourage afin qu'il continue à avancer malgré les obstacles qui se dressent devant lui. Soyons vigilants, gardons l'œil ouvert et surtout soyons porteurs d'un message commun qui valorise l'école, la persévérance et la réussite scolaires, la qualification et la diplomation.

Permettons à nos élèves de rêver d'un avenir prometteur et d'y accéder.



Gaétan Gilbert
Président



Johanne Fournier
Directrice générale



LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

VOS COMMISSAIRES EN 2012-2013

*Membres du comité exécutif



Gaëtan Gilbert*
Président du conseil
des commissaires
Val-d'Or – Centre Hospitalier



Janik St-Pierre*
Vice-présidente du conseil
des commissaires
Val-d'Or – Mobile



Sylvie Hébert*
Présidente du comité exécutif
Val-d'Or – Parc industriel



Sylvie Boucher*
Vice-présidente du comité exécutif
Val-d'Or – Lemoyne



Nancy Girard
Val-Senneville



Guylaine Filion*
Senneterre



Carole Poirier-Boutin
Senneterre paroisse – Belcourt



Monique Baribeault
Cadillac – Rivière-Héva



Katy St-Pierre
TNO Lac Fouillac – Malartic



Ruth Tremblay
Malartic – Dubousson



Jacques Lemoine
Vassan – Sullivan



Jacques Roussel
Sullivan



Brigitte Gagnon
Val-d'Or – Plage Lemoyne



Ginette Mc Fadden
Dubousson – Val-d'Or



Sylvain Collard
Val-d'Or – Fatima



Marc-Antoine Jetté
Val-d'Or – Quebco



Guylaine Mercier*
Val-d'Or – Le Carrefour



Christiane Richard*
Commissaire parent –primaire



Guy St-Amant*
Commissaire parent –secondaire

Le conseil est formé de 19 commissaires qui veillent à la réalisation de la mission de la Commission scolaire. Il assure une saine gestion des fonds publics, tout en offrant des services éducatifs qui répondent aux besoins et aux préoccupations de notre milieu.

Le rôle du commissaire est :

- d'écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil;
- de prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres;
- d'assurer la répartition équitable des ressources, en fonction des besoins particuliers des écoles et des centres, pour donner les mêmes chances de réussite à tous nos élèves;
- de promouvoir les réussites de nos écoles, nos centres de formation et de notre système public d'éducation.

QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL

Au cours de l'année 2012-2013, le conseil des commissaires a notamment :

- Adopté les orientations budgétaires de la Commission scolaire;
- Adopté une entente avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de l'Abitibi-Témiscamingue Clair Foyer pour permettre d'offrir des services à nos élèves;
- Adopté le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire;
- Adopté les contrats de transport scolaire 2012-2013 et 2013-2017;
- Effectué un suivi quant aux frais exigés aux parents afin de maintenir des frais équitables et raisonnables;
- Adopté la Politique concernant la valorisation de la formation professionnelle;
- Adopté la Politique concernant l'utilisation des ressources informatiques;
- Adopté les critères d'inscription et le calendrier scolaire;
- Procédé à l'évaluation de la directrice générale;
- Autorisé l'ouverture du service de garde en milieu scolaire pour les écoles Charles-René-Lalande et Notre-Dame-de-l'Assomption;
- Adopté le projet de division du territoire en circonscription électorale;
- Octroyé les différents contrats d'une valeur de 100 000 \$ et plus;
- Rencontré les élus et les membres des conseils d'établissement des trois secteurs : Malartic, Val-d'Or et Senneterre;
- Adopté la modification de la carte de répartition de la clientèle de l'école primaire Notre-Dame-du-Rosaire.

LES DIFFÉRENTS COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Différents comités du conseil des commissaires travaillent sur des dossiers particuliers :

LE COMITÉ EXÉCUTIF

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

LE GRAND RENDEZ-VOUS CSOB, UNE OCCASION DE FAIRE RAYONNER L'ÉDUCATION!

Le 12 février 2013, le conseil des commissaires a tenu sa soirée publique de reddition de comptes. Cette soirée, appelée le Grand Rendez-vous CSOB, a permis de présenter les réalisations de l'année scolaire 2011-2012 ainsi que les défis et les principaux éléments de la convention de partenariat. Le tout s'est déroulé simultanément dans les trois secteurs du territoire de la MRC de la Vallée-de-l'Or par l'utilisation du système de vidéoconférence. Plus d'une soixantaine de parents, de citoyens et de représentants d'organismes économiques et sociaux ont assisté à la rencontre. Durant cet événement, la CSOB a révélé avec fierté que le taux de diplomation sur un parcours régulier de cinq ans au secondaire s'était amélioré. Notons qu'entre 2009 et 2011, le taux de diplomation a connu une hausse en passant de 48,1 % à 54,6 %. De plus, la CSOB a remis le prix Partenaire de la réussite. Le lauréat était la Sûreté du Québec qui soutient les directions, maintient un environnement sain et sécuritaire et sensibilise les élèves aux dangers.

LES COMITÉS

COMITÉ DE PARENTS

Le comité de parents est formé d'un représentant de chaque école de la Commission scolaire. Un substitut est également élu pour chaque école. Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents et de transmettre son avis à la Commission scolaire.

Le plan d'action 2012-2013 comprenait les axes suivants :

- valoriser la fonction de parents en tant que partenaires de la réussite;
- assurer une vigilance afin de maintenir la qualité de l'enseignement;
- accompagner et soutenir les parents à endosser leur rôle au sein des conseils d'établissement et de la Commission scolaire.

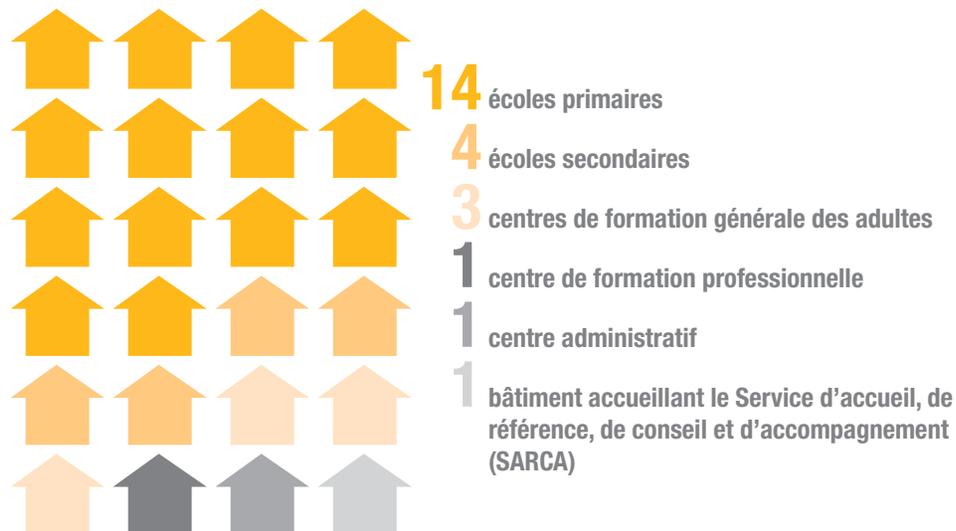
Les faits saillants 2012-2013 :

- formation sur les budgets d'école;
- participation à la consultation pour l'implantation de l'anglais intensif auprès des élèves HDAA;
- participation annuelle au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ);
- participation et organisation des Rendez-vous RAP;
- ateliers d'échanges entre les membres.

COMITÉ CONSULTATIF DE SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (EHDAA)

Ce comité donne son avis sur les services éducatifs offerts aux élèves HDAA et vise l'amélioration des services. Lors des séances de rencontres, plusieurs points ont été abordés notamment la transition école / vie active où l'on désire s'assurer qu'il y ait un continuum de services entre l'école et la vie adulte pour nos élèves HDAA âgés de 16 ans à 21 ans. Pour consolider ces objectifs, le comité a reçu la conférencière Denise Plante qui est venue dresser un portrait des moyens à utiliser pour mieux intervenir et favoriser la réussite de cette clientèle. Le comité a eu également la chance d'avoir de l'information sur les outils actuels mis à la disposition des élèves ayant des difficultés, tels que WordQ ou Antidote. Il a également reçu une étudiante à la maîtrise, Mélanie Normandin, qui est venue présenter un recueil d'outils de travail pour aider des élèves ayant un trouble envahissement du développement (TED). De plus, la politique EHDAA a été révisée et présentée au comité qui a pu émettre ses commentaires.

UN PARC IMMOBILIER COMPOSÉ DE **24** BÂTIMENTS



PORTRAIT DE NOTRE COMMISSION SCOLAIRE

UN BUDGET TOTAL DE **74,2 M \$**

- 79%** DU BUDGET EN SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES
- 5%** EN COÛTS ADMINISTRATIFS
- 8%** DE REVENUS PROVENANT DES TAXES SCOLAIRES



NOTRE PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015

Sous le thème « Apprendre sans limites », la planification stratégique se poursuit jusqu'en 2015. Elle réaffirme la mission première de notre organisation soit d'offrir et d'assurer à nos élèves jeunes et adultes l'accès à des services éducatifs de qualité les menant à une qualification ou à une diplomation à la fin de leur parcours scolaire.

La Commission scolaire, en complémentarité avec ses établissements, s'engage à offrir le soutien et l'accompagnement nécessaires pour la réussite éducative des élèves.

Chacun de nous, parents, membres du personnel et de la communauté, a le pouvoir d'agir sur la persévérance scolaire. La réussite, c'est l'affaire de tous!



FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 1

DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT ET LA COLLABORATION DE TOUS LES ACTEURS

L'ÉLÈVE

Interventions accrues en classe sur la lecture, l'écriture et les mathématiques;

Tenue d'une « Journée carrière » avec la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi pour développer des aspirations professionnelles auprès des adolescents;

Tenue de l'atelier, Rédaction du cv et préparation à l'entrevue, avec la collaboration du Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est, afin d'outiller les élèves de 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour.

LE PERSONNEL

Formation et perfectionnement sur les pratiques pédagogiques en milieu défavorisé et sur la communication école et famille;

Soutien et accompagnement auprès du personnel de direction sur le leadership pédagogique.

LES PARENTS

Présentation de trois conférences pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant (Les Rendez-vous RAP) portant sur la prévention de la violence, la bienséance et le savoir-vivre ainsi que sur la vie d'adolescent et la santé mentale;

Guide d'accompagnement à l'intention des parents pour les choix de cours;

Conférence et formation sur « L'éducation à l'utilisation d'Internet ». Les sujets abordés étaient entre autres la prudence, le contrôle parental, la protection des renseignements personnels, le rôle d'éducateur du parent et les balises pour utiliser intelligemment et éthiquement les médias sociaux et l'Internet. La formation était offerte par l'équipe régionale du Réseau pour le développement des compétences par l'intégration des technologies (RÉCIT).

LA COMMUNAUTÉ

Partenariats avec les entreprises et organismes par des activités de sensibilisation sur la persévérance (tables locales de persévérance);

Campagne de préparation aux examens;

Campagne publicitaire « M'as-tu vu? » afin de faire de la sécurité en transport scolaire, une priorité.

TES CHOIX, TA CONDUITE, TA RÉUSSITE

C'est plus de 400 élèves des écoles secondaires Le Tremplin, La Concorde et de la Polyvalente Le Carrefour, qui ont répondu à l'appel lors de l'activité de sensibilisation à la conduite responsable « J'aime CCR ». Les élèves ont eu l'opportunité d'observer la reconstitution d'une scène d'accident causée par un texto au volant et participer à une conférence interactive permettant de sonder leurs habitudes de conduite. Un sondage, rassemblant près de 150 élèves de l'école, a démontré que 73,6% des élèves portent leur ceinture de sécurité en tout temps et que presque la totalité des élèves avait déjà embarqué dans un véhicule roulant à grande vitesse. Ainsi, les élèves ont pu être sensibilisés aux dangers sur la route, grâce aux différents intervenants tels les policiers et les pompiers, et ce, en lien avec l'alcool, les textos au volant et l'excès de vitesse.

LANCEMENT DU PROGRAMME ALTERNATIVE SUSPENSION

Depuis janvier 2013, la Commission scolaire, en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est (CJEAÉ), a mis en branle le programme « Alternative suspension » déjà existant au Québec, mais jamais expérimenté dans la région. Ce programme vise l'amélioration des conditions éducatives et sociales des jeunes. En réponse à leur suspension (de 3 à 5 jours), les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire sont encadrés. Durant cette période, l'élève suspendu rencontre un professionnel au Carrefour jeunesse-emploi d'Abitibi-Est. Celui-ci intervient de façon à analyser en amont les problématiques reliées au décrochage ou pouvant y conduire. Ainsi, l'élève surveille sa situation académique, évite le retard et cherche à donner un sens à sa fréquentation scolaire.



(gauche à droite) : Louise Sylvestre, directrice du Service des ressources éducatives à la CSOB, Éric Lunam, directeur de la Polyvalente Le Carrefour, Katty Racicot, intervenante jeunesse du programme Alternative Suspension au CJEAÉ et Tommy Auger-Cadieux, coordonnateur de projets et développement des partenariats au CJEAÉ.

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 2

LE SOUTIEN, LA FORMATION ET L'ENCADREMENT DU PERSONNEL

LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!

Pour continuer à soutenir les élèves et à les encourager à poursuivre leur cheminement scolaire, les Journées de la persévérance ont été soulignées en grand cette année. Un ruban vert et blanc de la persévérance a été distribué par les partisans de cette noble cause. De plus, une journée pédagogique de formation de l'ensemble du personnel a eu lieu le 15 février et a permis de relever les bons coups du personnel de la Commission scolaire. Lors de cet événement, un portrait social de notre territoire a été présenté et a permis au personnel de trouver des moyens afin d'intervenir de façon plus efficace auprès des élèves. Cette activité s'est déroulée sous forme de panels avec de nombreux partenaires tels que le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre Normand, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, le CSSS de la Vallée-de-l'Or et la Sûreté du Québec. En parallèle, un vox-pop, présentant des élèves de la maternelle à la 5^e secondaire s'exprimant sur la persévérance et la réussite scolaires, a été diffusé sur le site Internet de la Commission scolaire. Les écoles ont organisé des activités fort dynamiques dans leur milieu.

Formation auprès du personnel pour l'accompagnement des élèves ayant des troubles de comportement;

Développement professionnel et plans de formation des établissements soutenus par le Service des ressources éducatives et le Service des ressources humaines;

Perfectionnement collectif par des conférences sur la persévérance scolaire offert à l'ensemble du personnel;

Formation aux employés des Services de garde qui s'est échelonnée sur 3 ans à raison de 3 capsules de 2 h 30 par année.

DE LA FORMATION POUR NOS INTERVENANTES EN SERVICE DE GARDE ET SURVEILLANTES D'ÉLÈVES

Depuis septembre 2011, la Commission scolaire dispense de la formation au personnel des services de garde et aux surveillantes d'élèves portant sur l'animation, l'encadrement des élèves ainsi que l'organisation de la cour d'école. Cette année, une rencontre a été offerte à plus de 80 intervenantes à la fin du mois d'août 2012. Sous forme d'ateliers, le personnel des services de garde et les surveillantes d'élèves ont abordé et approfondi des thèmes tels la communication, la face cachée du comportement de l'élève, l'animation de jeux et les comportements d'opposition. Des outils utiles et bénéfiques pour tous les enfants fréquentant les services de garde sont développés. De plus, des formations plus courtes ont été offertes tout au long de l'année à raison de trois capsules par année. Cette initiative est également un bel exemple de mobilisation du milieu puisque des partenaires précieux collaborent avec la Commission scolaire et sa bénévoles Carole Carufel. Il s'agit des intervenants de Québec en forme et d'une kinésiole du Centre de santé et de services sociaux.



FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 3

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ET DE LA RÉGION

SOUTENIR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES AUTOCHTONES

En février 2013, un Cadre de référence intitulé : « Soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves autochtones » a permis d'ajouter une corde à l'expertise déjà acquise au fil des ans par la Commission scolaire sur la persévérance. Cette recherche, financée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Table interordres en éducation de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, a été dirigée par Suzanne Mannigham et réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Ce projet de recherche a voulu définir le cadre théorique établissant les balises de l'intervention en milieu scolaire auprès des élèves autochtones afin d'en dégager une compréhension commune et favoriser ainsi les modes d'intervention les plus susceptibles d'agir sur la persévérance et la réussite scolaires des élèves autochtones.



RELAIS DE LA FLAMME

En avril dernier, près d'une dizaine d'élèves de la Commission scolaire ont participé au Relais de la flamme des Jeux du Canada. Les porteurs du flambeau se sont relayés sur une distance de 5 km. Cette activité se voulait un moyen de promouvoir les Jeux d'été du Canada à Sherbrooke et valoriser, encore une fois, l'importance de bouger et de se dépasser. Lors du Relais de la flamme à Val-d'Or, un petit groupe d'élèves en danse de la Polyvalente Le Carrefour ont proposé un numéro. Rappelons que les Jeux du Canada reviennent seulement tous les 26 ans au Québec et que plus de 4 200 athlètes ont eu la chance de compétitionner lors de l'événement cet été.



LIRE AU PARC

Pour un deuxième été, le projet culturel « Lire au parc » a repris du service. L'initiative, encouragée par la Ville de Val-d'Or et de nombreux partenaires, dont la Commission scolaire, cadre avec l'un des objectifs de la CSOB, l'apprentissage de la lecture. Considéré comme une valeur ajoutée, le projet permet aux jeunes de continuer à lire durant la saison estivale et répond ainsi à l'étude démontrant que les élèves qui ont moins de difficulté à lire performant mieux en classe.

HISTOIRE DE LA CULTURE AUTOCHTONE

Un nouveau cours optionnel sur la culture autochtone est offert aux élèves de la Polyvalente Le Carrefour. Ce cours a notamment comme objectifs de créer des ponts entre les deux cultures, pallier la méconnaissance de l'histoire des autochtones, développer un jugement critique chez les élèves et la fierté de son identité pour les élèves autochtones.

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 4

LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE MINIÈRE

LE SERVICE AUX ENTREPRISES, UN RÉSEAU RÉGIONAL PERFORMANT

En 2012-2013, le Service aux entreprises (SAE) de la CSOB a vu grand. Il s'est associé aux centres de formation professionnelle des autres commissions scolaires de la région afin d'ajouter des formations à sa carte. Ainsi, des formations en électricité, en soudure, en hydraulique et en pneumatique sont maintenant disponibles auprès des entreprises de Val-d'Or. Le SAE a offert de la formation minière au Madagascar et des modules miniers à Val-d'Or, en Abitibi-Ouest, au Saguenay et dans le Nord québécois. De plus, une formation a été offerte spécialement aux différentes communautés crie en Mineral Processing en collaboration avec la Commission scolaire Crie. Finalement, une centaine d'offres de services aux entreprises locales ainsi que la vaste gamme de cours à temps partiel ont été données aux individus désirant suivre de la formation continue.

Formation de 16 élèves crie en conduite de machinerie de traitement de minerai (CMTM);

Le processus de sélection des élèves en extraction de minerai a été amélioré notamment par l'ajout d'un pôle de sélection à Québec et à Saguenay;

Mission de formation au Madagascar en collaboration avec les Services aux entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue;

Une des récipiendaires du concours *Chapeau les filles!* est une étudiante en Conduite de machines de traitement du minerai;

Un élève inscrit en Conduite de machines de traitement du minerai (CMTM) a réalisé un stage d'intégration au marché du travail dans une usine de traitement à Marrakech au Maroc.



Des élèves ont eu la chance de suivre une formation en mécanique industrielle au Madagascar.

FAITS SAILLANTS ET RÉALISATIONS

ORIENTATION 5

LA MOBILISATION POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LA QUALIFICATION DE NOS ÉLÈVES PAR UN ENGAGEMENT POLITIQUE DES ÉLUS SCOLAIRES

Valoriser l'éducation et la persévérance scolaire par divers moyens de communication pour rejoindre la population;

Reconnaître les acteurs des milieux économique et social qui œuvrent sur notre territoire et qui contribuent à encourager la persévérance scolaire de nos élèves, par le Filon, le Millénium et le Miroir;

Souligner les différents corps professionnels de la Commission scolaire en reconnaissant leur important apport à la réussite des élèves à travers les semaines thématiques et des événements les honorant;

Participer à la Semaine de la persévérance scolaire et diffuser son importance à travers des activités.



La Corporation Victoire de Malartic désire valoriser, promouvoir et soutenir la persévérance scolaire et le développement des jeunes de la communauté. Cette année, le président de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, monsieur Gaétan Gilbert, a présidé le Tournoi de golf de la Corporation.



LES LAURÉATS DES PRIX DE LA PERSÉVÉRANCE



FILON DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

remis à une entreprise par la Chambre de commerce de Val-d'Or, Gala des entreprises 2013 :

MEGLAB ÉLECTRONIQUE



MILLÉNIUM DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

remis à une entreprise par la Corporation de développement économique de Senneterre, au Gala des Milléniums 2013 :

IGA BILODEAU



PRIX PARTENAIRE DE LA RÉUSSITE

remis par la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois à un partenaire qui fait preuve de leadership et se soucie de l'amélioration de la qualité de vie des jeunes de la communauté. Lors du Grand Rendez-vous 2013, l'organisme qui a remporté cet honneur :

SÛRETÉ DU QUÉBEC



MIROIR DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

remis à une personne significative par le Conseil Territorial jeunesse d'Abitibi-Est à l'occasion du Gala des Miroirs :

MADAME JOHANNE VOYER

PRIX SCÈNE LOCALE

SALLE GUY MORRISETTE

L'équipe de l'école Des Explorateurs a voulu honorer un modèle d'engagement inspirant en nommant la salle des dîneurs de l'école primaire, «Salle Guy Morrisette». Enseignant en mathématique à l'école secondaire Le Tremplin durant plus de 30 ans et maintenant retraité, monsieur Morrisette est un modèle de persévérance et d'engagement dans son milieu. De plus, il partage une vision commune à la Commission scolaire soit la passion pour l'éducation, l'avenir des jeunes et le développement de l'Abitibi-Témiscamingue.



(gauche à droite) Johanne Fournier, directrice générale de la CSOB, Karine Pelletier, présidente du conseil d'établissement, Guy Morrisette et Yves Marcotte, directeur de l'école primaire Des Explorateurs.

PRIX SCÈNE RÉGIONALE

PRIX COUP DE CŒUR 2013

remis par l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue au Centre de formation professionnelle Val-d'Or (CFPVD) pour son dynamisme, son souci de la réussite scolaire et l'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle.



(gauche à droite) : Gaétan Gilbert, président ACSAT et CSOB, Johanne Fournier, directrice générale de la CSOB, Jean-François Pressé, directeur du CFPVD et Laurie Chrétien, directrice adjointe du CFPVD.

PRIX COUP DE CŒUR

remis au projet *Des mots et des images*, lors du Gala régional du 15^e Concours québécois en entrepreneuriat. Ce projet, dans la catégorie primaire 2^e cycle, a été coordonné par Sylvie Dubé de l'école Sainte-Marie.



Les élèves de la classe de l'enseignante Sylvie Dubé sont fiers de leur projet.

TABLEAU DES HONNEURS

PRIX SCÈNE PROVINCIALE

PRIX DISTINCTION 2012

a été remis à Ginette Veillette, enseignante au Centre de formation professionnelle Val-d'Or. Cette distinction provinciale de l'Association professionnelle des enseignantes et enseignants en commerce (APEC) a souligné le dynamisme soutenu de madame Veillette auprès des enseignants en Vente-Conseil, ses qualités personnelles et professionnelles remarquables et son engagement dans la qualité des services éducatifs.



PRIX DU COMITÉ INTERNATIONAL – MOSAÏCULTURES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL

Dans le cadre de la 5^e édition des Mosaïcultures internationales de Montréal, les élèves La Commission scolaire accompagnés de l'artiste Pierrette Lambert ont remporté le Prix du comité international. À l'aide de matériaux recyclés tels des cartons ou des barquettes, mais aussi de la végétation comme du lichen, de la mousse et de l'écorce, les élèves ont créé des animaux. Lors de l'exposition, les visiteurs de l'évènement ont pu observer une famille d'orignaux.



PRIX RESSOURCES NATURELLES AU CONCOURS CHAPEAU LES FILLES ! 2013

a été remis à Isabelle Perreault, étudiante en Conduite de machines de traitement du minerai du Centre de formation professionnelle Val-d'Or (CFPVD). Lors du 17^e gala *Chapeau les filles!*, madame Perreault a reçu une bourse de 2 000 \$ du ministère des Ressources naturelles.



(gauche à droite) : François Boutin, ministère des Ressources naturelles, Isabelle Perreault, récipiendaire du CFPVD et Stéphanie Imbeault, récipiendaire en Technologie forestière de Chicoutimi. Crédit : Brigitte Thériault, photographe

MÉDAILLE D'OR

au Tournoi provincial de Génies en herbe pour l'équipe de 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour. Cette année, l'évènement se déroulait à Val-d'Or.



Crédit : Valérie Maltais – Journal Abitibi Express

MÉDAILLE D'ARGENT

de l'équipe de 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour au 21^e Tournoi des Jeunes démocrates à Québec.



Crédit : Collection Assemblée nationale du Québec – Photographe Renaud Philippe

MÉDAILLE DE BRONZE

à la finale québécoise du Défi génie inventif remise à Samuel Audet de 2^e secondaire de l'école secondaire Le Tremplin de Malartic à la finale québécoise du Défi génie inventif 2013.



Crédit : Sylvie Trépanier

LES HONNEURS SPORTIFS

SUR LA SCÈNE RÉGIONALE

PRIX ÉLÈVE ATHLÈTE DE NIVEAU SECONDAIRE

remis à Philipp Leber pour sa persévérance académique, à Rosalie Richard-Roy pour avoir mieux concilié le sport et les études, lors du Gala d'excellence régional du Sport étudiant.

PRIX ENTRAÎNEURE FÉMININE PAR EXCELLENCE

remis à Véronique Fortier, lors du Gala d'excellence régional du Sport étudiant.

SUR LA SCÈNE PROVINCIALE

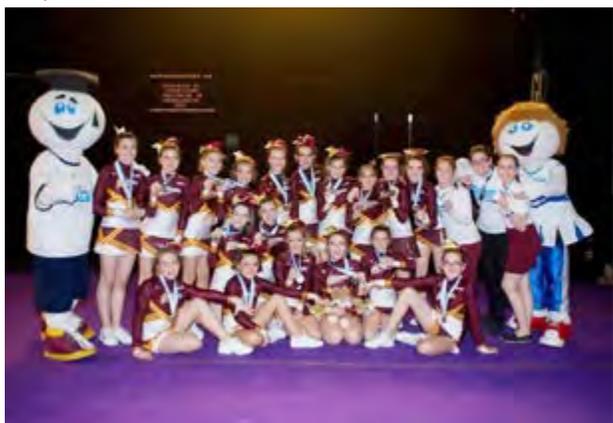
MÉDAILLE D'OR POUR L'ÉQUIPE DE CHEERLEADING

(catégorie *Open – niveau 2*), composée d'élèves de 3^e à 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour, remise lors du Championnat scolaire provincial de Cheerleading 2012-2013 organisé par le Réseau du sport étudiant du Québec.



MÉDAILLE D'ARGENT POUR L'ÉQUIPE DE CHEERLEADING

(catégorie *Benjamine – niveau 2*), composée d'élèves de 1^{re} et 2^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour, remise lors du Championnat scolaire provincial de Cheerleading 2012-2013 organisé par le Réseau du sport étudiant du Québec.



5 MÉDAILLES POUR L'ÉQUIPE D'ATHLÉTISME
de l'école secondaire Le Transit au Championnat scolaire provincial d'athlétisme extérieur 2012-2013 organisé par le Réseau du sport étudiant du Québec.



MÉDAILLE D'ARGENT EN VOLLEYBALL

(catégorie *Juvenile masculin – 2^e division*), composée d'élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour lors du Championnat scolaire provincial de Volleyball 2012-2013, organisé par le Réseau du sport étudiant du Québec.



MÉRITE EN ÉTHIQUE SPORTIVE POUR L'ÉQUIPE DE BASKETBALL

(catégorie *Juvenile masculin, division 1-b*) de la Polyvalente Le Carrefour lors du Gala provincial de la ligue de basketball (division 1), remis par les entraîneurs de la ligue du RSEQ.

LA CONVENTION DE PARTENARIAT :

UN LEVIER POUR LA RÉUSSITE

La convention de partenariat est **un engagement établi entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Commission scolaire** jusqu'en 2015. Elle vise à accroître la réussite scolaire de nos élèves, en axant nos actions sur les cinq buts fixés par la Ministre. Les écoles et les centres se sont dotés d'une convention de gestion et de réussite éducative en lien avec les cinq buts fixés.

En tenant compte du portrait de notre territoire, des cibles de travail ainsi que des actions ont été identifiées pour atteindre des résultats bien précis. L'analyse des actions et le suivi annuel des résultats visent à permettre une plus grande réussite des élèves.

L'objectif du MELS pour la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est d'atteindre 80 % de qualification et de diplomation d'ici 2020.



5 BUTS FIXÉS PAR LE MINISTÈRE

BUT 1

LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

- OBJECTIF 1 : AUGMENTER DE 10% LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 7 ANNÉES D'ÉTUDES.
- OBJECTIF 2 : DIMINUER LE TAUX DE DÉCROCHAGE
- OBJECTIF 3 : SUIVRE LE TAUX DE RÉUSSITE DE LA COHORTE DES ÉLÈVES QUI TERMINERONT EN 2020

BUT 2

L'AMÉLIORATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

- OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

BUT 3

BUT 3 : L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE CHEZ NOS ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

- OBJECTIF 1 : DIMINUER LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT COMME RÉSULTAT ENTRE 55% ET 65% AU BILAN EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE.

BUT 4

BUT 4 : L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

- OBJECTIF 1 : PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

BUT 5

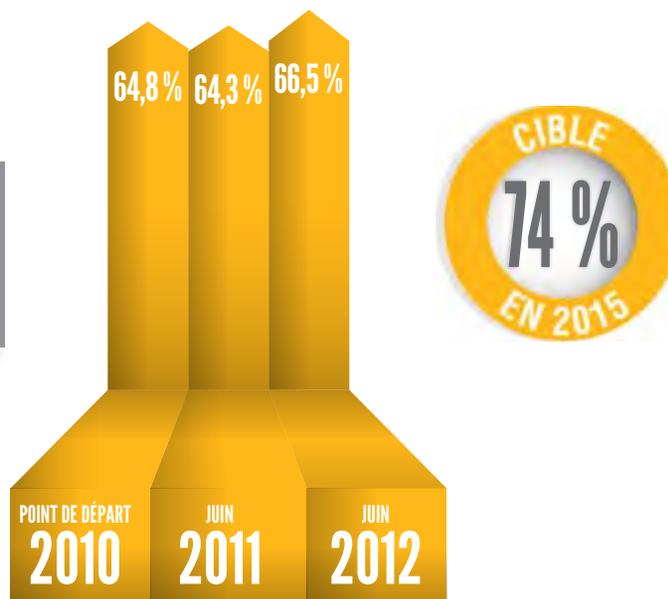
BUT 5 : AUGMENTATION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

- OBJECTIF 1 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN FORMATION PROFESSIONNELLE, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS
- OBJECTIF 2 : VALORISER ET PROMOUVOIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

BUT
1

» LA DIPLOMATION ET LA
QUALIFICATION AVANT
L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 1 - AUGMENTER DE 10 % LE TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION SUR UN PARCOURS DE 7 ANNÉES D'ÉTUDES.



Le MELS a fixé à 80 % le taux de diplomation et de qualification de nos élèves terminant leurs études secondaires en juin 2020.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Journée centralisée de l'ensemble du personnel de la CSOB sur la persévérance et la réussite scolaires;
- Élaboration d'une fiche pour le transfert des élèves du primaire au secondaire pour faciliter leur transition;
- Suivi et analyse des résultats des élèves à chaque bulletin afin de réajuster des actions pour leur réussite;
- Accompagnement des équipes-écoles pour l'écriture des normes et modalités dans un souci de cohérence en évaluation.

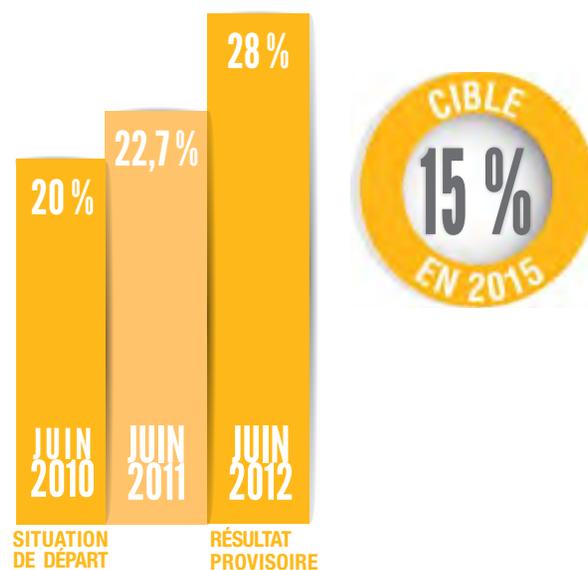
INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Le taux de diplomation et de qualification a connu une légère hausse. Les actions et les moyens mis en place par les écoles et les centres, par le biais de leur Convention de gestion et de réussite, ont permis cette amélioration.

BUT
1

» LA DIPLOMATION ET LA
QUALIFICATION AVANT
L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 2 - DIMINUER LE TAUX DE DÉCROCHAGE



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Les résultats s'éloignent de la cible de 2015. Pour l'atteindre, nous poursuivrons en accentuant nos interventions pour réduire le nombre d'élèves qui abandonnent l'école.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Dépistage précoce dès l'entrée à la maternelle;
- Éveil à la lecture et à l'écriture à la maternelle et au service de garde;
- Suivi et analyse des résultats des élèves en lecture tout au long du primaire;
- Accompagnement des équipes-écoles pour la mise en place de pratiques pédagogiques visant la cohérence en évaluation;
- Transition du primaire au secondaire par l'arrimage des programmes d'études en français et en mathématique;
- Campagne de valorisation pour la préparation aux examens de fin d'année scolaire;
- Mise sur pied du programme Alternative suspension – mesures d'aide pour réintégrer l'élève en classe.

BUT
1

» LA DIPLOMATION ET LA
QUALIFICATION AVANT
L'ÂGE DE 20 ANS

OBJECTIF 3 - SUIVRE LE TAUX DE RÉUSSITE EN LECTURE DE LA
COHORTE DES ÉLÈVES QUI TERMINERONT EN 2020

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Démarche d'analyse par la bibliothécaire pour permettre d'enrichir les bibliothèques et d'offrir une variété de collections répondant aux intérêts de tous les élèves;
- Analyse des résultats des élèves à chaque bulletin afin d'identifier les forces et les difficultés des élèves;
- Poursuite du continuum en lecture au primaire et au secondaire.

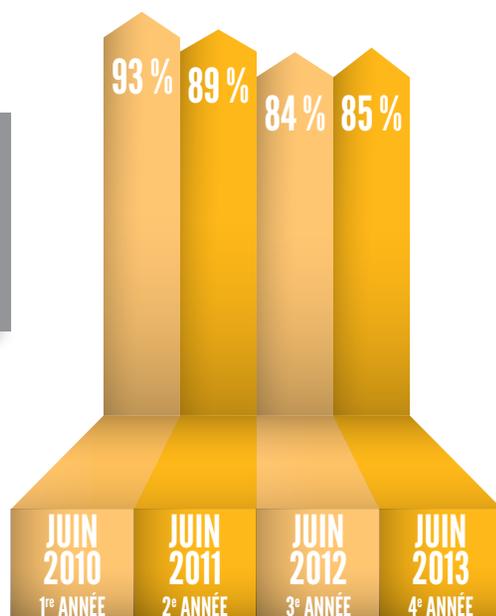
QU'EST-CE QUE LE CONTINUUM EN LECTURE?

C'est une formation pour les enseignants afin de :

- développer des stratégies d'observation du développement de la compétence à lire;
- s'approprier le profil des lecteurs;
- mettre en œuvre des pratiques de lecture variées et efficaces en lien avec la littérature jeunesse;
- s'approprier des stratégies d'intervention adaptées aux besoins des élèves;
- expérimenter des pratiques de gestion de classe différenciées.

En 2012-2013, deux nouvelles cohortes se sont inscrites au continuum en lecture totalisant 33 participantes. On dénombre, à ce jour, 92 participantes à la formation depuis sa mise en place. Il s'agit d'une vision de développement à long terme qui a déjà fait ses preuves dans notre milieu.

La Commission scolaire et les écoles mettront la loupe sur les résultats de ces élèves qui ont commencé leur 1^{re} année en septembre 2009. La lecture est un prédicteur de réussite.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

La cohorte des élèves a terminé en juin 2013 leur 4^e année. Les résultats nous démontrent que le taux de réussite (60% et plus) se situe à 85%. Les taux de réussite sont en croissance. Ces résultats valident le choix des actions retenues dans les conventions de gestion des écoles primaires. Nous poursuivrons le suivi rigoureux de ces élèves qui termineront en 2020 pour s'assurer de les amener vers une qualification et une diplomation.

BUT 2

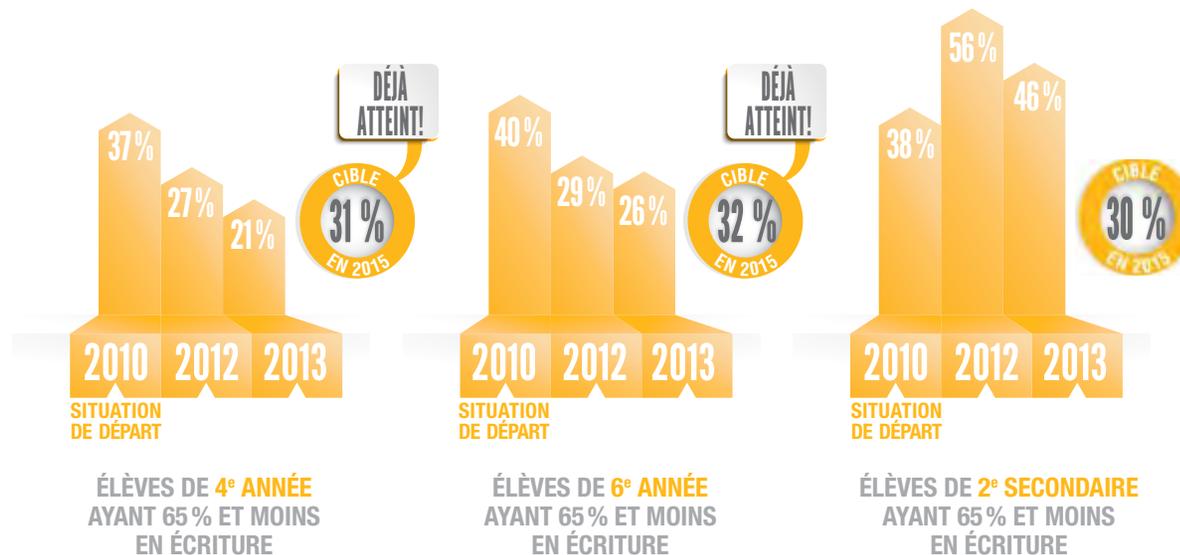
» AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

OBJECTIF 1 - AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

1.1 OBJECTIF VISÉ : Diminuer le pourcentage d'élèves, ayant 65 % et moins en écriture, de 4^e, 6^e et 2^e secondaire.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Dictée réflexive : développer chez l'élève des stratégies pour améliorer son orthographe d'usage et grammaticale;
- Transition entre le primaire et le secondaire : ateliers de perfectionnement sur l'écriture pour les enseignants;
- Échantillonnage et analyse des épreuves ministérielles afin d'identifier les éléments où les élèves sont les plus vulnérables et d'en dégager des stratégies efficaces de travail en classe;
- À chaque bulletin, les directions et les enseignants analysent les résultats en ajustant les services aux élèves vulnérables.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Ces résultats nous démontrent une belle diminution du pourcentage d'élèves ayant 65% et moins en écriture au primaire et au secondaire. Ces résultats indiquent que les actions retenues dans les conventions de gestion des écoles sont efficaces. D'ailleurs, les cibles du primaire pour 2015 sont déjà atteintes. Cependant, il y a un défi à relever en 2^e secondaire, malgré l'amélioration du taux entre juin 2012 et juin 2013.

BUT
2

» AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LES RÉSULTATS EN ÉCRITURE

1.2 OBJECTIF VISÉ : Augmenter le taux de réussite des élèves de 5^e secondaire en écriture à l'épreuve ministérielle.



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

En 2013, une baisse de 4 % est remarquée. La situation est analysée afin d'augmenter le taux de réussite.

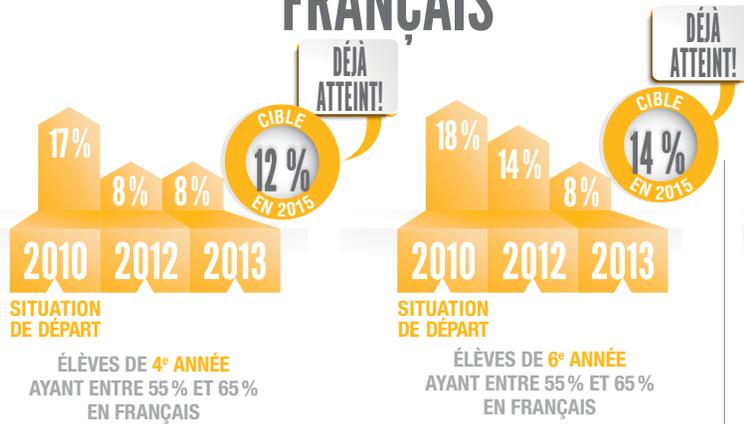
INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Développer des stratégies de correction pour l'élève afin qu'il améliore l'orthographe d'usage et grammaticale;
- Soutien personnalisé aux élèves vulnérables;
- Accompagnement des équipes-écoles pour la mise en place de pratiques pédagogiques visant la cohérence en évaluation;
- À chaque bulletin, les directions et les enseignants analysent les résultats en ajustant les services aux élèves vulnérables.

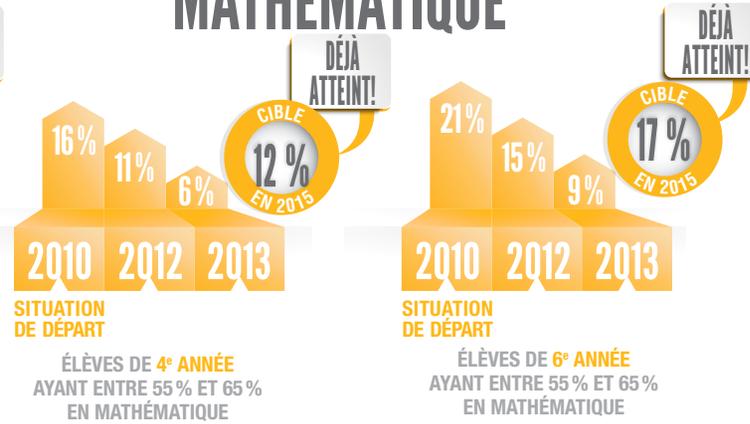
» L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET DE LA RÉUSSITE CHEZ NOS ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉS D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF 1 : DIMINUER LE POURCENTAGE D'ÉLÈVES AYANT COMME RÉSULTAT ENTRE 55% ET 65% AU BILAN EN FRANÇAIS ET EN MATHÉMATIQUE

FRANÇAIS



MATHÉMATIQUE



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Les cibles sont déjà atteintes. Les interventions auprès des élèves vulnérables se poursuivent. Il est à noter que la diminution du taux de vulnérabilité se traduit par une augmentation du taux de réussite. Par le fait même, il y a une diminution des élèves en échec.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Poursuite de la formation *Démarche d'évaluation en mathématiques pour mieux intervenir (DEMMI)* qui permet de mieux cibler les difficultés rencontrées chez les élèves;
- Formation à tous les enseignants du primaire et du secondaire sur la flexibilité, l'adaptation et la modification des tâches proposées aux élèves;
- Accompagnement des équipes-écoles pour l'écriture des normes et modalités dans un souci de cohérence en évaluation;
- Suivi et analyse des résultats des élèves d'un bulletin à l'autre afin d'identifier les forces et les difficultés de chaque élève;
- Échantillonnage et analyse des épreuves ministérielles afin d'identifier les éléments où les élèves sont les plus vulnérables et d'en dégager des stratégies efficaces de travail en classe.

» L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES
ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIF 1 : PRÉVENIR ET TRAITER LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

CIBLE 2013 : Tous les établissements auront mis en œuvre des actions pour prévenir et traiter la violence à l'école.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

La loi 56, adoptée en juin 2012, a obligé les écoles de se doter d'un Plan visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Un plan d'action a été mis sur pied par les écoles et une campagne de sensibilisation s'est déployée au sein de la Commission scolaire afin d'informer les élèves, les parents et la communauté. Un comité, animé par le Service des ressources éducatives, a permis d'offrir ateliers et soutien afin de permettre l'élaboration et la mise en œuvre des plans de lutte.

ACTIONS RÉALISÉES EN LIEN AVEC LE PLAN

- Formation sur l'utilisation de sondage portant sur l'intimidation et sur le sentiment de sécurité;
- Formation sur l'intervention auprès des victimes et témoins d'intimidation;
- Production et diffusion d'un feuillet à l'intention des parents afin de les informer sur le sujet et sur les procédures à entreprendre si un cas d'intimidation ou de violence se présentait.

INTERVENTIONS
RÉALISÉES

- Poursuite de la présentation du Guide de la surveillance à l'école et écriture de plans de surveillance;
- Harmonisation des pratiques de surveillance entre les différents corps d'emploi de chaque école;
- Amélioration des aires de jeux dans plusieurs cours d'école du primaire;
- Simulation en cas de tireur actif en collaboration avec la Sûreté du Québec;
- Ateliers de formation tout au long de l'année pour le personnel des services de garde et surveillantes d'élèves.

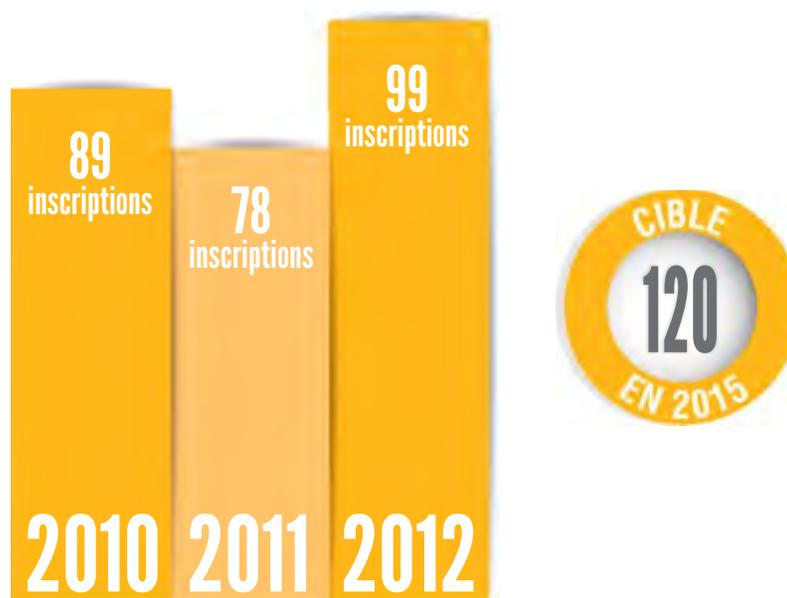


Le personnel des services de garde et les surveillantes d'élèves lors de leur formation centralisée.

BUT
5

» AUGMENTATION DU NOMBRE
D'INSCRIPTIONS EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

**OBJECTIF 1 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS EN
FORMATION PROFESSIONNELLE, ÂGÉS DE MOINS DE 20 ANS**



INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Il y a une augmentation appréciable du nombre d'élèves de moins de 20 ans qui sont inscrits à la formation professionnelle. Le Centre et les établissements poursuivent le déploiement d'actions visant à atteindre la cible de 2015.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Campagne publicitaire dans les médias sur les programmes offerts pour susciter l'intérêt des jeunes de moins de 20 ans;
- Dépliant promotionnel et site Web sur les programmes offerts;
- Visite de groupes du primaire et du secondaire;
- Ateliers d'exploration professionnelle;
- Diffusion d'une vidéo promotionnelle présentant les programmes d'études.

BUT
5

» AUGMENTATION DU NOMBRE
D'INSCRIPTIONS EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

OBJECTIF 2 : VALORISER ET PROMOUVOIR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

2010 2011	589 élèves
2011 2012	618 élèves
2012 2013	617 élèves

INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS :

Les données révèlent une stabilité du nombre d'inscriptions, tous âges confondus. Le Centre de formation professionnelle Val-d'Or continue à développer des stratégies d'attraction de la clientèle. Les écoles secondaires, en collaboration avec le Centre, ont mis en place des passerelles pour accéder à la formation professionnelle.

INTERVENTIONS RÉALISÉES

- Adoption d'une *Politique de valorisation de la formation professionnelle*;
- Écriture d'un plan d'action pour favoriser la collaboration du Centre de formation professionnelle avec les écoles primaires, secondaires, la formation générale des adultes, les entreprises et la communauté;
- Programme de concomitance entre les études secondaires et la formation professionnelle pour les 16 ans;
- Programme d'accès à la formation professionnelle pour les 15 et 16 ans (Pré-DEP);
- Démarrage de cohortes additionnelles dans certains programmes.

RAPPORT DES SERVICES ADMINISTRATIFS



SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Le Service des ressources éducatives offre de la formation, de l'accompagnement et des services-conseils aux équipes-écoles. Ce Service met en place divers outils et développe des stratégies pour l'atteinte des cibles de la convention de partenariat et des conventions de gestion des établissements.

FAITS SAILLANTS 2012-2013 ET PROJETS PARTICULIERS

➔ PROJET D'ANGLAIS INTENSIF À L'ÉCOLE PRIMAIRE DES EXPLORATEURS

Mise en place et soutien pédagogique au projet d'anglais intensif où trois groupes d'élèves de l'école primaire Des Explorateurs ont vécu, sur toute l'année scolaire, un programme où le tiers du temps était consacré à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

➔ PORTRAIT ET PARCOURS TIC À LA CSOB

Le portrait des compétences TIC de 1 043 élèves de la 3^e à la 6^e année du primaire et l'élaboration d'un parcours de citoyenneté numérique ont été réalisés afin de permettre le développement de l'autonomie numérique des élèves, et ce, tout en cohésion du début à la fin du parcours scolaire.

➔ INSERTION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS : NOUVELLE COHORTE

Un plan de formation sur trois ans a été élaboré afin de soutenir et accompagner le personnel enseignant nouvellement en fonction. Une démarche individuelle et collective de développement professionnel où, pour une première année, les encadrements du MELS, la gestion de classe pédagogique ainsi que l'évaluation et la planification ont été abordés. Une cohorte primaire et une cohorte secondaire ont été mises sur pied.

➔ FORMATION MAÎTRES ASSOCIÉS CSOB-UQAT

Un projet de formation donné en collaboration avec l'UQAT a permis à une première cohorte de maîtres associés, accueillant des stagiaires en enseignement, de consolider leur pratique en accompagnement en lien avec les compétences professionnelles du programme de formation des enseignants.

➔ SERVICE EN STIMULATION LANGAGIÈRE

Réorganisation du service en stimulation langagière avec clarification des mandats de chacun. Démarche proposée aux intervenants pour clarifier la nature des difficultés langagières avant le 2^e cycle du primaire.

➔ PROJET UQAT-CSOB : COMPTE SUR NOUS

Deuxième année du projet de collaboration CSOB et UQAT qui permet à des enseignantes de l'éducation préscolaire et du premier cycle du primaire d'expérimenter des situations d'apprentissage favorisant la construction du concept du nombre chez les petits. Les activités de formation, vécues en salle de classe et filmées, sont aussi présentées aux étudiants inscrits au baccalauréat en mathématique au primaire.



SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

➔ STATISTIQUES 2012-2013

- Nombre d'élèves transportés : 3 233 élèves
- Budget total du transport scolaire : 4 200 000 \$ (hausse de 50 000 \$)
- Nombre de circuits : 245 parcours
- 54 autobus, 4 minibus ainsi que 3 berlines transportent les élèves sur une distance de 5 039 km par jour

➔ FORMATION AUX CONDUCTEURS ET CONDUCTRICES DU TRANSPORT SCOLAIRE

- Une journée de formation a été réalisée conjointement avec les transporteurs et la CSOB sur les thèmes suivants :
 - Stop à la violence
 - Protocole d'intervention pour les élèves ayant des allergies alimentaires, épileptiques et diabétiques

➔ LE TRANSPORT DU MIDI ET LA SURVEILLANCE DU MIDI

En mai 2013, le conseil des commissaires a adopté une hausse des frais pour le transport et la surveillance du midi dans les orientations budgétaires 2013-2014 afin de viser l'autofinancement de ces services à long terme.

SERVICE DU SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat général doit s'assurer que l'ensemble des activités corporatives de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois se réalise conformément au cadre juridique auquel est soumis la Commission scolaire. Il reçoit les plaintes exprimées par les parents ou les élèves adultes et est responsable de la gestion de l'information et des archives de la Commission scolaire : demande d'accès à l'information, demande de copies de documents ou de dossiers au Centre d'archives.

CENTRE DES ARCHIVES

Demandes de clients et recherche de documents : plus de 700 demandes de recherche ont été traitées en 2012-2013.

Annuellement, le Service des communications offre du soutien aux activités de communication des services, des écoles et des centres. Il assure les relations avec les médias, la rédaction des publications de la Commission scolaire et la gestion du site Internet et des médias sociaux. Faire connaître, informer et mobiliser autour de l'éducation et de la persévérance scolaire est un défi quotidien.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Les moments forts :

- La rentrée scolaire;
- Le Grand Rendez-vous CSOB;
- Les Journées de la persévérance;
- La campagne de préparation aux examens.

Des publications pour faire connaître la Commission scolaire :

- Le Journal de la rentrée;
- Guide d'accompagnement aux choix de cours;
- Le rapport annuel.

CAMPAGNE PUBLICITAIRE À NRJ

Afin de mobiliser la communauté et d'encourager les élèves à persévérer, une campagne publicitaire s'est échelonnée durant quatre semaines, pendant le mois de mai et de juin, afin de sensibiliser tous et chacun à l'importance d'une bonne préparation aux examens. Chaque matin, l'un des animateurs proposait des règles de vie simples et des trucs en période d'examen tout en rappelant l'importance des études. De plus, quatre témoignages de 30 secondes étaient aussi présentés de 20 à 25 fois par jour, et ce, sur une période de quatre semaines également. Ces publicités ont ciblé l'élève, la famille, l'enseignant, l'employeur et l'ensemble de la communauté. À cette période cruciale dans la vie d'un jeune, il est important de réunir toutes les conditions gagnantes pour que l'élève réussisse ses examens.

SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2012-2013

Un déficit sous contrôle, une gestion rigoureuse et une bonne santé financière

Les états financiers 2012-2013, présentés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), ont été vérifiés par la firme Deloitte.

L'exercice 2012-2013 se termine par un déficit d'exercice de 0,9 M\$. Ce déficit représente 1,2 % des dépenses et se situe à l'intérieur des limites imposées par le gouvernement et est inférieur aux prévisions budgétaires qui anticipaient un déficit de 2,2 M\$. Malgré ce déficit d'exercice, la situation financière de la Commission scolaire et ses établissements est saine. En effet, le surplus accumulé au 30 juin 2013 est de 19,5 M\$.

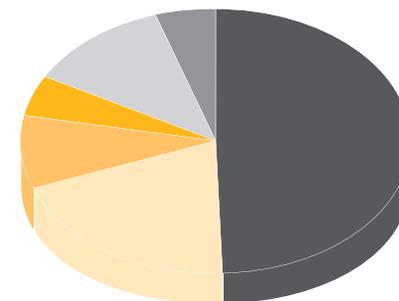
Il est important de savoir que ce 19,5 M\$ n'est pas totalement disponible pour offrir des services aux élèves. En effet, une grande partie de cette somme, soit 14,5 M\$ sont des actifs dits non financiers (terrains, écoles, équipements, parc informatique, etc.). Pour pouvoir utiliser ce 14,5 M\$, il faudrait vendre ces actifs à la valeur au livre, ce qui est non souhaitable et non réalisable. Le solde de 5 M\$, dont 2 M\$ appartenant aux écoles et centres, est disponible pour offrir des services aux élèves mais son utilisation est, quant à elle, limitée par des règles imposées par le MELs que la Commission scolaire a l'obligation de respecter.

SAVIEZ-VOUS QUE?

- ✓ Plus de 53 M\$ ont été versés en salaire. Cette somme représente 72 % des dépenses totales de 74,2 M\$.
- ✓ Les dépenses administratives, qui représentent 5 % des dépenses de la Commission scolaire, ont été réduites de 651 244 \$ en 2012-2013, une baisse de 15 %.
- ✓ Les revenus de la taxe scolaire de 5,6 M\$ représentent 8 % du financement de la Commission scolaire.

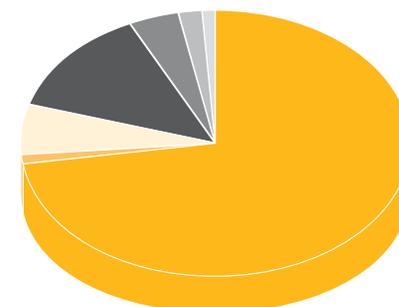
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

■ Enseignement et formation des jeunes et des adultes	37 198 460 \$	50 %
■ Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	14 710 455 \$	20 %
■ Services d'appoint	6 439 648 \$	9 %
■ Activités administratives	3 742 133 \$	5 %
■ Activités relatives aux biens meubles et immeubles	8 706 437 \$	12 %
■ Activités connexes	3 420 872 \$	4 %
TOTAL DES DÉPENSES	74 218 005 \$	100 %



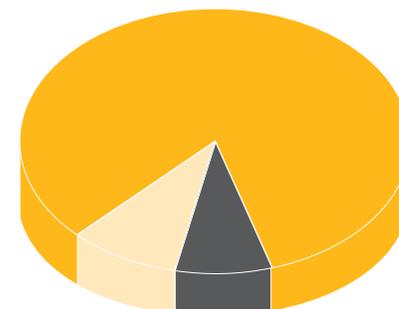
RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR OBJET

■ Rémunération	53 447 735 \$	72 %
■ Frais de déplacement	643 372 \$	1 %
■ Fournitures et matériel	4 736 893 \$	6 %
■ Services, honoraires et contrats	9 664 964 \$	13 %
■ Charges d'investissement non capitalisables et amortissements	3 183 039 \$	5 %
■ Financement	1 598 416 \$	2 %
■ Autres dépenses	943 585 \$	1 %
TOTAL DES DÉPENSES	74 218 005 \$	100 %



PROVENANCE DES REVENUS

■ Subvention de fonctionnement du MELs	61 204 582 \$	83 %
■ Taxe scolaire	5 619 433 \$	8 %
■ Autres revenus	6 507 324 \$	9 %
TOTAL DES REVENUS	73 331 338 \$	100 %



SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Le Service des ressources matérielles gère un parc immobilier de 24 immeubles et les investissements en 2012-2013 se chiffrent à plus de 3,5 M\$. Différentes mesures permettent annuellement de réaliser des travaux dans nos établissements : résorption du déficit d'entretien, maintien de bâtiment, mesure d'accessibilité pour les élèves HDAA en plus d'investissements provenant des budgets d'immobilisation du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX À L'ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois a organisé une conférence de presse en octobre 2013 afin de souligner l'inauguration des nouveaux locaux de l'école Saint-Sauveur. Ce sont douze locaux et le gymnase qui ont été entièrement rénovés suite à une inondation survenue en janvier 2013. Les travaux ont débuté rapidement après le sinistre et se sont échelonnés jusqu'en août.

Plusieurs membres du personnel de la Commission scolaire ont participé au nettoyage des lieux ainsi qu'à la reconstruction, en collaboration avec différents entrepreneurs et professionnels. Félicitations à tous!

UNE COUR D'ÉCOLE REVITALISÉE À NOTRE-DAME-DE-FATIMA

L'école Notre-Dame-de-Fatima a vu sa cour revitalisée. D'importants travaux d'aménagement ont débuté au printemps 2013 pour se terminer au cours de l'été. De nouveaux modules de jeux ont été installés, l'accès à la cour a été sécurisé, des terrains de soccer ont été aménagés et des travaux correctifs pour régler un problème majeur de drainage de la cour ont été réalisés.

Les élèves pourront s'amuser avec de nouveaux équipements de jeux et profiter d'un environnement sain et sécuritaire pour se divertir lors des récréations et des pauses à l'heure du dîner!

Investissements majeurs 2012-2013 Projets d'immobilisation	École touchée par cet entretien	Montant engagé
Aménagement de la cour d'école	École Notre-Dame-de-Fatima	89 784 \$
Réfections intérieures		
• Réfection complète de 12 locaux et du gymnase	École Saint-Sauveur	815 000 \$
• Plafonds, murs et planchers des sections modulaires	Centre L'Horizon	487 056 \$
• Salle de toilettes au sous-sol		65 035 \$
• Plafonds et luminaires des vestiaires du gymnase	École secondaire Le Tremplin	27 448 \$
• Aménagement d'un entrepôt pour les équipements de la CSOB	Polyvalente Le Carrefour	23 950 \$
• Plancher du gymnase	École Notre-Dame-du-Rosaire	25 585 \$
• Mise aux normes du système d'alarme incendie	École Sainte-Marie	28 520 \$
Réfections extérieures		
• Toiture	Ressources éducatives	30 590 \$
• Marches extérieures de l'entrée principale	École Chanoine-Delisle	28 940 \$
• Urinoirs des toilettes du gymnase	Pavillon St-Paul	15 975 \$
• Sécurisation de la cour d'école	École Sainte-Lucie	69 750 \$
• Stationnement de l'entrée principale	École secondaire Le Transit	48 000 \$
Projets d'économie d'énergie		
• Réfection extérieure, isolation et fenestration	École secondaire Le Tremplin (phase 3)	450 445 \$
	École Saint-Philippe (phase 2)	364 800 \$
• Fenestration	École Saint-Joseph (bloc A)	304 515 \$
	École Sainte-Marie	303 087 \$

SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES À L'ÈRE DES TECHNOLOGIES

Le parc informatique de la Commission scolaire se compose, en 2012-2013, de 2 200 ordinateurs, 261 tableaux interactifs et de 105 ordinateurs portables pour des enseignants. L'implantation de la mesure *École branchée 2.0*, qui permettra à tous les enseignants d'utiliser un ordinateur portable et aussi de munir chacune des classes d'un tableau interactif d'ici 3 ans, a permis de nouveaux investissements en 2012-2013 représentant 164 000 \$, soit l'ajout de 48 tableaux interactifs et de 58 portables.

Durant cette période, le Service des ressources informatiques a poursuivi la réorganisation du soutien technique en informatique pédagogique. Également, il faut souligner l'élaboration et l'adoption d'une *Politique concernant l'utilisation des ressources informatiques*.

De plus, le Service a mis en place un système de gestion centralisé du parc informatique qui améliorera l'efficacité des interventions à distance pour la résolution de problèmes.



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines a comme principales préoccupations les conditions d'emploi, le bien-être du personnel et la santé et sécurité au travail. Il gère également l'application et l'interprétation des nouvelles conventions collectives et des lois qui ont des incidences sur les relations de travail avec les trois différents syndicats représentant le personnel de soutien, enseignant et professionnel. Il assure le recrutement du personnel en tenant compte du programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) et de la vérification des antécédents judiciaires. Il a aussi la responsabilité d'offrir de la formation au personnel.

S'ENGAGER ET ÊTRE RECONNU DANS CETTE GRANDE FAMILLE

Le Service des ressources humaines assure le leadership des activités d'accueil et de reconnaissance des membres du personnel à la Commission scolaire. Il organise annuellement une activité d'accueil des nouveaux employés afin de créer le sentiment d'appartenance à une organisation qui compte plus de 1 000 employés. Il s'assure également de reconnaître les années de service et le départ à la retraite de ces personnes qui ont consacré leur carrière à la persévérance et à la réussite des élèves.

Voici quelques faits saillants en 2012-2013 :

- Négociation et renouvellement de certaines modalités de l'entente locale des enseignants. Entente terminée et signée le 1^{er} mai 2013.
- Opération complétée pour les relevés de salaire électronique pour l'ensemble du personnel.
- 23 employés ont pris leur retraite en 2012-2013.
- Le recrutement/la relève : 50 nouveaux employés ont été embauchés à la CSOB.



DES ÉCOLES ET DES CENTRES ENGAGÉS À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

LES CONVENTIONS DE GESTION ET DE RÉUSSITE DES ÉCOLES ET DES CENTRES

La collaboration de tous les acteurs est essentielle et elle est une condition gagnante pour amener nos élèves sur le chemin de la réussite. L'engagement du personnel et des parents se traduit par une équipe mobilisée à la mission éducative de l'école. Les conventions de gestion et de réussite ont été élaborées par les équipes-écoles durant l'année scolaire 2010-2011. Elles sont des leviers majeurs qui permettent de placer en priorité la lecture, l'orthographe, les mathématiques, et ce, dans un environnement sain et sécuritaire, en vue d'augmenter le taux de qualification et de diplomation.

Les actions entreprises et le suivi des résultats des conventions de gestion et de réussite éducative sont disponibles dans le rapport annuel de chacune des écoles et des centres sur notre site Internet au www.csob.qc.ca

LES ÉCOLES PRIMAIRES

ÉCOLE ALTERNATIVE PAPILLON-D'OR

72
élèves

Une toute nouvelle image pour représenter l'école

L'école alternative Papillon-d'Or a pour philosophie de permettre à l'enfant de se développer selon ses besoins, ses choix, son rythme et son style d'apprentissage. En novembre 2012, l'école en collaboration avec Télé-Québec a réalisé une vidéo sur la vie de l'école afin de faire connaître sa philosophie, son fonctionnement et l'implication demandée par les parents, les élèves et le personnel. Cette vidéo peut être visionnée sur le site Web de la CSOB. De plus, les élèves ont également contribué à revampier l'image de l'école en réalisant des logos qui représentent leur école. Pour ce faire, ils ont réalisé avec la conseillère en communication Caroline Neveu, un atelier sur le graphisme et la création de logos. Avec les nombreuses idées soumises, une graphiste professionnelle s'est mise à l'œuvre pour travailler un logo final, représentatif de l'école. Ce nouveau logo met en relief deux mains, celle de l'enfant et celle du parent ou de l'enseignant et démontre ainsi la vive collaboration dans le milieu scolaire de tous. Les mains sont unies par un crayon, symbole du savoir acquis et à acquérir.

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE CHANOINE-DELISLE ET PAVILLON SAINT-PAUL

282
élèves

Une implication bien réelle pour la réussite des élèves

La présence des parents dans le milieu scolaire a fait de cette dernière année, un succès. Les enseignants et la direction de l'école institutionnelle Chanoine-Delisle et du Pavillon Saint-Paul en sont très reconnaissants. Les parents d'élèves ont participé à de nombreuses activités que ce soit le conseil d'établissement, une campagne de financement et le projet de pâtisseries pour ne nommer que celles-ci. D'autres parents ont mis des efforts considérables pour soutenir leur enfant tout au long de l'année scolaire dans les moments plus difficiles de leurs apprentissages ou en lien avec un problème de comportement ou un handicap. De plus, des partenaires du milieu ont également mis la main à la pâte. Sans cet appui et cette collaboration des parents, des enseignants et des professionnels, l'école n'aurait pas connu ce dynamisme.

69
élèves

ÉCOLE CHARLES-RENÉ-LALANDE

« Petites curiosités... grandes découvertes! »

L'année scolaire de l'école Charles-René-Lalande est sans contredit une année remplie de découvertes et d'activités. Pour une première fois, les enfants ont concocté leur propre recette de la réussite lors de leur rentrée scolaire 2012 sous le thème « Petites curiosités... grandes découvertes! ». Les élèves de chaque classe avaient écrit des recettes ou des mots-clés afin de trouver des stratégies pour réussir. Ces moyens trouvés ont, par la suite, été présentés aux parents. Ainsi, tout au long de l'année, les enseignants se référaient aux stratégies élaborées par les élèves eux-mêmes. Pour répondre à la thématique annuelle, plusieurs projets à teneur scientifique ont été réalisés dans les classes. Vêtus de sarraus, les élèves ont participé à des ateliers à l'image du Club des débrouillards. De plus, des partenaires du milieu comme le Club optimiste, les Chevaliers de Colomb et la Sûreté du Québec se sont mobilisés pour présenter les règles de sécurité sur roues afin que les élèves se déplacent de façon sécuritaire à vélo, en planche ou à trottinette.

332
élèves

ÉCOLE DES EXPLORATEURS

L'art de s'exprimer en français comme en anglais

Depuis la rentrée scolaire 2012, l'école Des Explorateurs a expérimenté l'anglais intensif en 6^e année. Trois classes ont profité de ce nouveau programme permettant de s'approprier la langue de Shakespeare. C'est la première école de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois qui expérimente cette formule qui offre l'équivalent de trois jours d'anglais intensif sur neuf jours de rotation. Ce programme, orchestré par une équipe d'enseignants attirés aux différentes matières, prépare tranquillement les élèves à l'école secondaire. Après un an, l'équipe constate des résultats très satisfaisants grâce à ce programme. D'ailleurs, des activités telles le Concours oratoire et le spectacle de fin d'année ont été adaptées afin de permettre d'y ajouter des prestations en anglais. De ce fait, les élèves ont pu développer leurs compétences, et ce, à leur plein potentiel.

ÉCOLE LOUIS-QUERBES

55
élèves

S'impliquer pour rendre le milieu de vie sain et sécuritaire

L'année 2012-2013 a fait naître de nombreuses activités dans l'école Louis-Querbes. Le comité d'aménagement du parc-école a réalisé cette année un coin détente. Il s'agit de recréer un parc où l'on peut se détendre sur les bancs ou jouer dans le carré de sable aménagé. De plus, une soirée de parents a eu lieu, en février dernier, afin de présenter un projet. Celui-ci consistait à mieux encadrer le déplacement des élèves entre la maison et l'école. Ainsi, les membres du personnel de l'école se sont mobilisés pour rendre le déplacement plus sain et sécuritaire. Pour cette soirée, un comité de partenaires s'était formé. Par conséquent, la Sûreté du Québec, la Ville de Rouyn-Noranda, le Centre de Santé et de Services sociaux de Rouyn-Noranda, Liaison-Justice et Kino-Québec ont tenté de trouver des solutions en collaboration avec les parents et l'école, afin d'offrir un chemin de l'école des plus sécuritaires pour les élèves.

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-FATIMA

324
élèves

Prêt à décoller?

En décembre 2012, l'école Notre-Dame-de-Fatima a inauguré sa nouvelle bibliothèque sous la thématique de leur projet éducatif « Air Fatima ». Durant le dévoilement médiatique, deux élèves étaient assis aux commandes d'un avion rouge, élément-clé de ce nouveau décor. Ce lieu de lecture enchanteur est désormais doté de comptoirs de lecture, d'étagères, d'une tour de contrôle, d'un chariot à bagages et d'une billetterie. Ainsi, ce nouvel environnement ressemblant à un aéroport, rappelle aux élèves l'idée qu'ils sont aux commandes de leurs apprentissages et qu'ils peuvent désormais voler à destination de leur réussite. Ce projet vient soutenir d'autres activités, déjà établies, telles « Lecture à la plage », « Lecture lampe de poche » et « Lecture en plein air » et bien d'autres.



80
élèves

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Un Carnaval haut en couleur

À l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, les saines habitudes de vie sont au cœur des activités proposées. Cette année, un Carnaval a été organisé. Durant une semaine, plus de 70 élèves ont participé à diverses activités dans leur école et dans le village de Vassan. Les enfants se sont rassemblés et ont construit, avec de gros blocs de neige de couleurs variées, un fort géant. Plusieurs jeux à l'extérieur ont été proposés notamment du patinage et, pour les plus gourmands, la tire sur la neige a connu un vif succès. Cette semaine d'activités a permis d'atteindre trois objectifs : faire bouger les enfants, faire connaître les infrastructures municipales et activités du village et favoriser l'apprentissage de la socialisation sous toutes ses formes. En terminant, la semaine de lecture a connu une belle réussite puisqu'elle a permis aux enfants de lire dans un autre contexte que celui présenté en classe. Les enfants ont pu lire sous les couvertures et sous la tente.

307
élèves

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Participer pour rendre une école encore plus vivante!

Le Gouvernement d'école bat toujours son plein à l'école Notre-Dame-du-Rosaire. Les élèves occupent leurs fonctions avec sérieux et dévouement, et ce, tout au long de l'année scolaire. L'école vibre sans contredit grâce à ce projet qui valorise entre autres l'autonomie, la considération et l'importance du rôle de l'élève à son école. Outre le Gouvernement d'école, des activités tout aussi dynamiques sont organisées. Un comité d'enseignants a mis sur pied un carnaval d'hiver où les élèves ont pu faire du patinage, de la raquette, de la marche, du hockey et même de la Zumba et des activités culturelles. Le Club de lecture en partenariat avec la bibliothèque du secteur de Sullivan est également un élément distinctif de cette école. Une enseignante coordonne d'ailleurs un Club de lecture où elle invite les jeunes à lire et à participer aux rencontres. Les enseignants comme les élèves peuvent jouir de cette idée.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH

309
élèves

Ensemble pour avancer

C'est sous le thème « Toi + nous » qu'a débuté l'année scolaire 2012-2013. Ce thème plaçait l'élève au cœur de nos préoccupations tant du point de vue des apprentissages que du sentiment de bien-être. Le suivi des résultats après chaque bulletin, l'ajustement des services de façon régulière, les activités de promotion de la lecture, la volonté d'être en cohésion dans les pratiques pédagogiques témoignent du souci d'assurer aux élèves des apprentissages de qualité. Plusieurs actions ont également été mises en place pour s'assurer que l'élève vive dans un climat sain et sécuritaire. Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation, adopté par le conseil d'établissement, a concrétisé toutes les actions déjà en place à l'école. La semaine de sensibilisation pour l'élimination de la discrimination raciale, préparée avec les représentants de la paix du 3e cycle, a été l'occasion de souligner la lutte contre l'intimidation. Pendant cette semaine, les élèves ont été invités à porter des vêtements de couleurs différentes pour représenter la paix, l'amitié, le calme et l'apaisement, le respect de l'environnement et l'espoir et finalement une couleur pour dénoncer l'intimidation. À l'intérieur de cette semaine, l'école a rayonné dans les médias tant radiophoniques que ceux de la presse écrite.



ÉCOLE SAINT-PHILIPPE

155
élèves

CASIMIR : Collaboration, Autonomie, Sociabilité, Implication, Motivation, Introspection et Responsabilité

À l'école Saint-Philippe, le projet Casimir est un événement rassembleur pour toute l'école. Un après-midi par mois est consacré à ce projet qui souligne les bons comportements et les bonnes attitudes des élèves afin qu'ils développent une image positive et constructive d'eux-mêmes et des autres. La thématique de l'année 2012-2013 a été soulignée en grand et s'inspirait des chevaliers. D'ailleurs, les élèves ont travaillé tout au long de l'année pour franchir les sept étapes pour recevoir les blasons correspondants. De plus, des activités étaient organisées en lien avec les intérêts de chaque élève. Certains élèves ont réalisé des photographies à la manière des vedettes, d'autres ont fabriqué des ceintures à l'aide de décapsuleurs de boissons gazeuses ou se sont mis à la couture en réalisant des étuis à l'aide de matériel recyclé.

252
élèves

ÉCOLE SAINT-ISIDORE

Des rassembleurs de trésors...

Le thème de l'école Saint-Isidore, « À Saint-Isidore, on découvre, on explore! » cadre parfaitement avec l'idée de rassemblement et de découverte. Un comité de mobilisation, chapeauté par les élèves des classes de 4^e à 6^e année, est en action à l'intérieur de l'école en collaboration avec le personnel enseignant. Il soumet des idées de thématique à exploiter dans leur environnement. Dans un esprit de communauté, de socialisation et avec une volonté de travailler le sentiment d'appartenance, des activités sont organisées. Cette année, l'école primaire a participé pour une première fois à la roulotte « Lire au parc », initiée par la bibliothèque de Val-d'Or, à l'occasion de la Semaine de la lecture. Ainsi, les élèves ont pu découvrir des histoires à même leur cour d'école.

229
élèves

ÉCOLE SAINT-SAUVEUR

Des moyens mis en place pour augmenter la motivation

L'école Saint-Sauveur déploie tous ses efforts pour stimuler la persévérance. Encore cette année, le Salon du livre a eu lieu. Il s'agit d'un moyen efficace pour améliorer les compétences des élèves en lecture. Pour les plus sportifs, l'école a participé au programme « La tournée de tennis scolaire » de Tennis Québec. Les élèves ont pu s'initier à ce sport, et ce, avec l'équipement offert par l'organisme. Pour boucler l'activité, un entraîneur en tennis, Bernard Dagenais, est venu rencontrer les élèves. Une belle journée gravée dans les mémoires des enfants. Dans cette volonté de valoriser le bien-être, les élèves ont également été sensibilisés à la pauvreté et ont amassé des denrées dans le cadre de l'activité « Bouger contre la pauvreté ». Durant cette activité, l'entreprise Crapule et Malcommode a offert ses jeux gonflables gratuitement pour le temps d'une journée. Les élèves devaient payer leur droit d'entrée aux jeux en offrant une denrée alimentaire. Une façon simple et efficace de prendre conscience des réalités parfois difficiles de ceux qui nous entourent.



ÉCOLE SAINTE-LUCIE

235
élèves

Une école en toile de fond

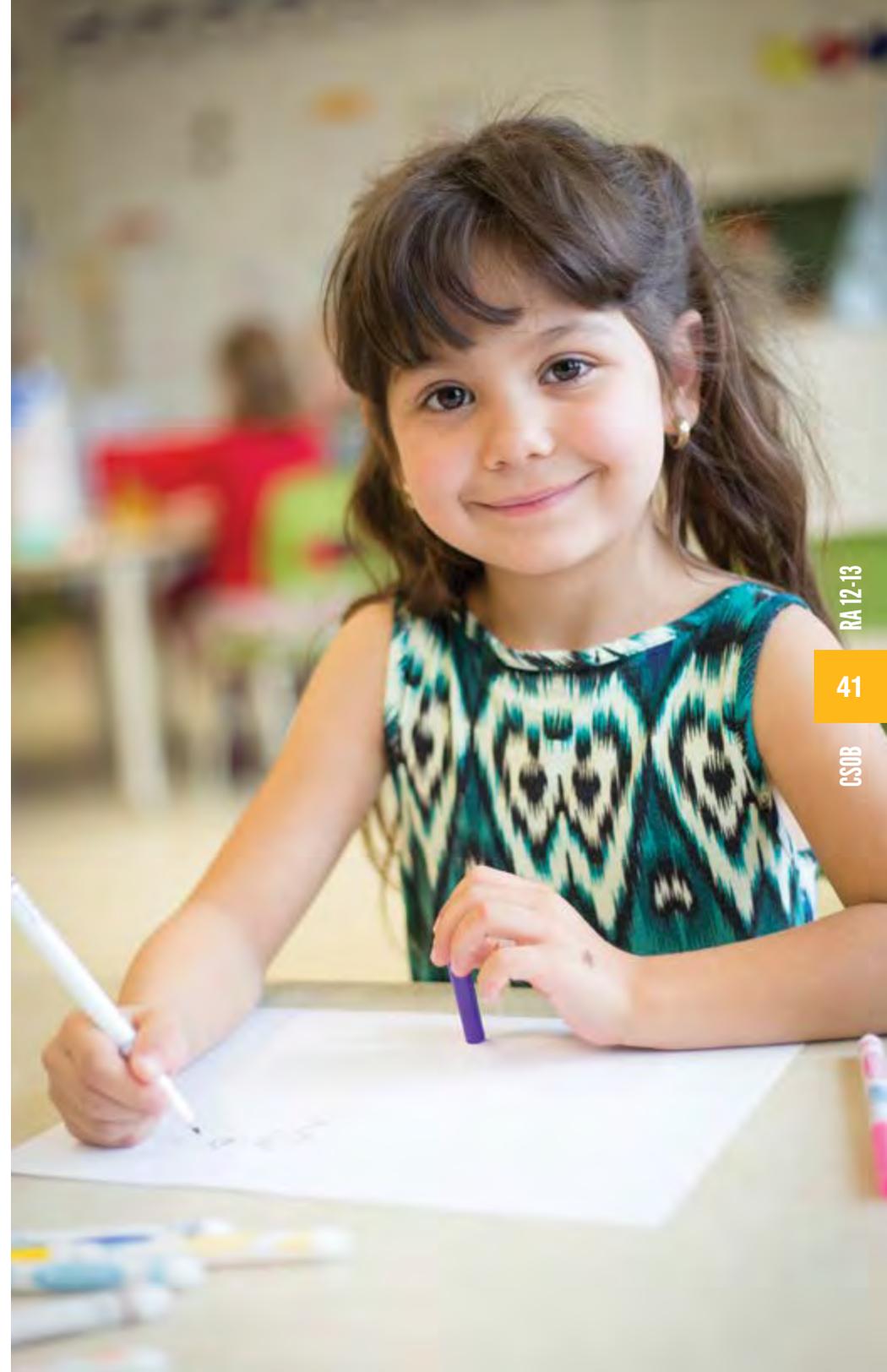
Axée sur la culture et les arts, l'école Sainte-Lucie regorge d'idées nouvelles pour susciter la créativité des élèves et augmenter ainsi leurs connaissances générales dans le domaine des arts. Sous le thème « Mon école en toile de fond », plus de 230 élèves ont participé tout au long de l'année à des projets en arts plastiques. Un des moments marquants de l'année a été sûrement la rencontre avec le sculpteur Marc Boutin où les élèves ont eu la chance de travailler avec de l'argile et réaliser des sculptures. Rattachée au volet culturel, l'école propose une année les arts visuels en réalisant un vernissage et l'année suivante, elle travaille sur les arts de la scène en créant un spectacle. Ainsi, l'école devient la toile de fond à de multiples projets artistiques.

ÉCOLE SAINTE-MARIE

256
élèves

Des collaborations exceptionnelles... qui font une différence

En juin dernier, plus de 260 élèves de l'école Sainte-Marie ont participé au spectacle à grand déploiement qui se tenait au Théâtre Télébec de Val-d'Or. Ce projet collectif se voulait une mise en valeur des connaissances en musique. Tout au long de l'année scolaire, des prestations ont été orchestrées par le personnel de l'école et les élèves. Le concours Star Sainte-Marie a connu un vif succès et a permis de déterminer les stars de chaque niveau, de la maternelle à la 6^e année qui allaient participer au grand événement. Un concept fort dynamique pour l'école Sainte-Marie puisque les élèves devaient également acquérir d'autres compétences en lien avec le monde du spectacle notamment la bienséance lors d'un concert. Ces aptitudes développées ont certainement été utiles lors des prestations du Conservatoire de musique, lors des ateliers du Club des petits débrouillards et durant les visites du musée minier, du centre culturel de Val-d'Or et du Lac-Joannès.



LES ÉCOLES SECONDAIRES

ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE

250
élèves

Le séjour écoéducatif au Costa Rica

Le séjour écoéducatif est sans contredit un des projets les plus emballants que l'école secondaire La Concorde a réalisé grâce à son programme « Mundo » mis en place depuis 2007. Ce rassemblement au Costa Rica a permis à neuf étudiants et étudiantes de secondaire 3 et 4 de mieux comprendre les enjeux environnementaux d'aujourd'hui à demain et d'assister à la conférence environnementale jeunesse du Jour de la Terre présidée par l'ancien vice-président Al Gore. L'étudiante Audrey Rose Castonguay, l'une des participantes, a même réalisé une allocution sur l'environnement à la suite de la conférence donnée par la fille d'Al Gore. D'ailleurs, un prix entrepreneuriat a été remis au projet « Mundo » grâce au Concours québécois en entrepreneuriat. Le Syndicat de l'enseignement de l'Ungava et de l'Abitibi-Témiscamingue (SEUAT) a aussi reconnu ce projet et l'a honoré en le nommant Coup de cœur école verte Bruntdland. En terminant, il est intéressant également de souligner la place de l'art dramatique à l'école La Concorde puisque cette année les élèves ont offert quatre pièces de théâtre au public qui comptait près de 250 personnes.

ÉCOLE SECONDAIRE LE TRANSIT

400
élèves

Une année remplie de défis

L'école secondaire Le Transit a eu un horaire chargé tout au long de l'année. Plusieurs activités se sont déroulées, passant de la Dictée de la Francofête, au Concours « Bouge ta plume Fontaine » en terminant par une visite à la Cité de l'Or. Même les sportifs de l'école ont déployé leurs efforts notamment en athlétisme. D'ailleurs, 30 élèves de l'école ont réussi à se qualifier au Championnat régional et, de ce nombre, sept athlètes ont franchi le Championnat provincial du Réseau du sport étudiant au Québec pour y récolter cinq médailles. Un excellent bilan pour cette équipe qui était à ses premières armes. Pour les voyageurs, un groupe d'élèves méritants, ayant remporté l'élève du mois au cours de l'année, a eu l'opportunité de réaliser un voyage à Montréal. De plus, les étudiants de l'option Terre des jeunes ont également eu la chance de visiter la Ville de Québec. Il s'agissait d'un voyage culturel et récréatif. En terminant, il est essentiel de souligner le courage d'une quarantaine d'élèves, de deux enseignants et d'un parent qui ont participé au Défi têtes rasées de LEUCAN. C'est plus de 5 200 \$ qui ont été amassés.

434
élèves

ÉCOLE SECONDAIRE LE TREMLIN

Une école dynamique avec des projets diversifiés et stimulants

Une année chargée d'émotions et d'action

L'école secondaire Le Tremplin a travaillé cette année sur plusieurs dossiers notamment en lien avec le sport étudiant, la reconnaissance des jeunes et l'organisation du Défi génie inventif. Malgré le déménagement du Filon midget Espoir vers Rouyn-Noranda, l'école secondaire Le Tremplin a travaillé ardemment pour maintenir les programmes sport-études Golf et Bantam AA dans son milieu. Il faut mentionner que des élèves ont participé à un tournoi de golf en Caroline du Nord. De plus, le Gala Victoire a récompensé les réussites des élèves. C'est plus de 45 lauréats qui ont été honorés pour leurs bons coups en mai dernier. Ils ont mérité des prix dans les catégories : civisme, implication à la vie étudiante, persévérance scolaire, amélioration, participation académique, coup de cœur et excellence. C'est plus de 200 personnes qui ont assisté à l'événement. Finalement, l'école a été l'hôte de la grande finale régionale du Défi génie inventif. Onze équipes de l'Abitibi-Témiscamingue ont conçu et proposé un bolide capable de se déplacer sur une grande distance en tirant une chaîne au sol. L'école secondaire Le Tremplin a récolté la 3^e place lors de l'événement.



1163
élèves

POLYVALENTE LE CARREFOUR

Rayonner dans le milieu

Cette année, la Polyvalente Le Carrefour a rayonné à l'échelle provinciale en proposant diverses activités et en participant à des événements nationaux. En mai dernier, la Polyvalente a accueilli, pour la première fois de son histoire, le Tournoi provincial de Génies en herbe à Val-d'Or. Près de 500 élèves provenant de 34 écoles primaires, secondaires et collèges privés du Québec y ont mesuré leurs connaissances générales. L'équipe de 5^e secondaire de la Polyvalente Le Carrefour a remporté le Tournoi. Elle s'est mesurée en finale à l'équipe du collège privé Jean-De-Brébeuf. Du côté sportif, l'équipe de Cheerleading de la Polyvalente, qui était à sa 4^e saison, a rafé deux prix lors du Championnat provincial de Cheerleading. L'équipe benjamine des Intrépides est repartie avec la médaille d'argent, alors que les plus âgées (secondaire 3 à secondaire 5) ont remporté la palme en décrochant le titre d'équipe championne.

LES CENTRES DE FORMATION

CENTRES DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

CENTRE L'HORIZON (VAL-D'OR), CENTRE LA CONCORDE (SENNETERRE), CENTRE LE TRAIT-D'UNION (MALARTIC)

Des conférences inspirantes pour les élèves

Dans le cadre de la Semaine des adultes en formation, les centres de formation générale aux adultes ont proposé deux conférences aux élèves. Le psychologue des Canadiens de Montréal, Dr Sylvain Guimond, a proposé sa conférence « Le succès est dans la tête! ». Il a lancé le message qu'il était essentiel de rêver à un but et de ne pas lâcher malgré les obstacles qui se placent parfois sur notre chemin notamment les épreuves rencontrées par ceux et celles qui reprennent les études. Le parcours de Dr Guimond a inspiré les élèves présents au Théâtre Télébec. La seconde conférence proposée par une personnalité inspirante en Abitibi-Témiscamingue, Daniel Burke, a également ravi les élèves. Ancien mineur et ancien consommateur d'alcool et de drogues, M. Burke a expliqué son parcours, la façon dont il a surmonté ses problèmes et comment il est parvenu à faire du sport sa raison de vivre. Ces activités, organisées par les centres de formation aux adultes, visent à encourager les élèves à persévérer.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE VAL-D'OR

Étendre le savoir à l'échelle provinciale et à l'échelle internationale

Le Service aux entreprises du Centre de formation professionnelle Val-d'Or s'est démarqué cette année notamment par la réalisation d'une entente avec la Commission scolaire Crie. Cette entente a permis de former seize élèves cris en Conduite de machines de traitement du minerai (CMTM) durant 9 mois. C'était la première expérience de formation avec un groupe d'élèves autochtones. Le Centre de formation a adapté son matériel pédagogique et a offert sa formation en anglais. Le projet a connu un grand succès. Amorcé en 2011, le développement international s'est poursuivi au Madagascar. Cette année, le Centre de formation professionnelle Val-d'Or a connu son moment de gloire avec la collaboration des Services aux entreprises des commissions scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. En partenariat régional avec toutes les commissions scolaires de la région, le Centre a eu la chance d'offrir un éventail de formations et ainsi répondre davantage aux besoins des entreprises du Madagascar. À ces projets, d'autres initiatives se sont greffées. Le Centre de formation professionnelle Val-d'Or a développé un point de service en Abitibi-Ouest, au Saguenay et dans le nord avec les communautés cries afin d'y proposer de la formation en santé et sécurité dans les mines.

CENTRE NATIONAL DES MINES

Des partenariats se construisent

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le seul et l'unique Centre national des mines a diplômé 247 élèves dans ses quatre programmes de formation menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) soit : forage au diamant, extraction du minerai, forage dynamitage et conduite de machines de traitement du minerai. Le Centre national des mines peut offrir aux élèves ces formations grâce aux nombreux partenariats qu'elle possède avec les différentes entreprises minières et entrepreneurs miniers du Québec. Le Centre national des mines souhaite poursuivre la formation de plusieurs nouveaux travailleurs afin de pouvoir répondre aux besoins des entreprises et du marché du travail québécois et international. Le CNM accueille au sein de ses quatre programmes miniers plusieurs étudiants internationaux provenant de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique du Sud.

LES DIFFÉRENTS RAPPORTS



RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

M. Fernand Roy, commissaire à l'éthique et à la déontologie, indique dans son rapport 2012-2013 qu'aucune plainte ne lui a été transmise.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Durant l'année scolaire 2012-2013, M. Louis-Marie Chabot, protecteur de l'élève, a reçu une plainte concernant un élève adulte fréquentant le Centre de formation professionnelle Val-d'Or. La plainte était en relation avec le comportement d'un membre du personnel, la compétence d'un enseignant et les informations qui lui ont été transmises. Après une étude préliminaire de la plainte, M. Chabot a dû se récuser en raison d'un conflit d'intérêts. Le dossier a alors été référé à un protecteur de l'élève d'une autre commission scolaire.



RAPPORT DES PLAINTES REÇUES EN VERTU DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Tableau 1

DEMANDES REÇUES	2012-2013	
Nombre	16	
Parents n'ayant pas donné suite	1	6 %
Dossiers transmis aux directions d'établissement	11	70 %
Dossiers transmis aux services administratifs de la CS	1	6 %
Dossiers transmis à la direction générale	1	6 %
Médiation	1	6 %
Dossiers traités par la responsable des plaintes	1	6 %

Tableau 2

OBJET DES DEMANDES	2012-2013	
Conflit entre élèves du primaire	1	6 %
Gestion de classe de l'enseignant	2	13 %
Difficultés relationnelles avec le personnel des établissements	6	37 %
Décisions et sanctions	2	13 %
Services offerts	2	13 %
Transport scolaire	1	6 %
Admission et classement	1	6 %
Objet non spécifié	1	6 %

RAPPORT SOMMAIRE DES SIGNALEMENTS ET PLAINTES RELATIVES À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION - (LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE 96.12 ET 220)

Pour l'année scolaire 2012-2013, pour l'ensemble des écoles primaires et secondaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois qui regroupe une clientèle de 6 100 élèves, la directrice générale a reçu vingt-cinq (25) plaintes relatives à un acte d'intimidation ou de violence.

NATURE DES PLAINTES PORTÉES À LA CONNAISSANCE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (résultats provisoires) :

	Au primaire	Au secondaire
INTIMIDATION		
Nombre de rapports	7	37
Nombre d'écoles visées	4	2
Nombre total d'écoles	14	4

	Au primaire	Au secondaire
VIOLENCE		
Nombre de rapports	20	38
Nombre d'écoles visées	4	2
Nombre total d'écoles	14	4

NATURE DES INTERVENTIONS

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en place selon la nature des événements :

- rencontre des parents de l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, de la victime et des témoins;
- protection pour les victimes et les témoins (selon le cas);
- mesures réparatrices pour les auteurs d'actes d'intimidation ou de violence;
- référence au personnel professionnel de l'école (psychologue, psychoéducateur, travailleur social) ou d'un partenaire;
- suspension à l'interne ou à l'externe avec protocole de retour en classe.

Des mesures préventives ont été mises en place dans les écoles par le biais des activités suivantes :

- activités structurées et animées dans la cour d'école;
- ateliers de développement des habiletés sociales offerts à des élèves ciblés par les intervenants;
- dépliant d'information destiné aux parents;
- formation sur la surveillance stratégique dans la cour d'école;
- formation pour les conducteurs d'autobus;
- Programme Alternative suspension au secondaire.

Remarques particulières

- Il n'y a eu aucune expulsion d'élèves de la Commission scolaire.
- Aucune plainte n'a fait l'objet d'une demande auprès du protecteur de l'élève.
- De façon générale, les parents et les élèves se sont déclarés satisfaits des interventions mises en place par la direction de l'école.

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE

1.0 PRÉAMBULE

- 1.1 Le présent code d'éthique et de déontologie engage les commissaires à contribuer à une gouvernance professionnelle et au maintien d'un lien de confiance de tous les instants avec le personnel, la population et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au Québec. Il constitue une référence éthique pour les commissaires et contribue à assurer le respect et la protection des personnes. Par l'adoption de ce code, les commissaires entendent assurer l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité dans l'administration de la Commission scolaire.
- 1.2 C'est un outil qui nous permet de poursuivre nos objectifs au regard de la qualité et de l'accès aux services éducatifs, de gouverner, d'assurer la réussite de tous ses élèves, de soutenir et d'accompagner nos établissements scolaires et de contribuer au développement de notre communauté, de notre région.
- 1.3 Ce règlement répond aux exigences des lois et propose un encadrement respectant les attentes de la population de son territoire et les principes d'une gouvernance de qualité.

2.0 FONDEMENTS

- 2.1 Le présent règlement s'appuie sur les valeurs retenues par notre Commission scolaire : « La justice, la fierté, le respect, la responsabilité, la rigueur, l'engagement, la coopération et la créativité. »
- 2.2 Il s'appuie sur une moralité administrative irréprochable.
- 2.3 Il s'appuie sur une volonté de placer l'élève et son projet de réussite au cœur de nos activités de gouvernance.

3.0 ENCADREMENTS

Le présent règlement respecte l'esprit des lois québécoises concernées et les politiques de notre Commission scolaire.

4.0 DÉFINITIONS

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

4.1 Commission

Désigne la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

4.2 Commissaire

Désigne un commissaire élu, coopté ou nommé en application de la Loi sur les élections scolaires et un commissaire représentant du comité de parents.

4.3 Conseil

Désigne le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

4.4 Éthique

Désigne un ensemble de règles de conduite, de règles de morale.

4.5 Déontologie

Désigne un ensemble de règles, de devoirs qui régissent une profession ou une fonction, ceux qui l'exercent et les rapports entre ces derniers et le public.

4.6 Code d'éthique et de déontologie

Représente une feuille de route sur les façons d'être et de se comporter des commissaires; un engagement personnel pour ces derniers; une image de marque; l'héritage d'un conseil envers un autre conseil.

4.7 Famille immédiate et alliés

Désigne les liens qui existent entre un commissaire et l'une ou l'autre des personnes suivantes :

4.7.1 Parent

Le père, la mère, le père par remariage, la mère par remariage ou un parent nourricier, le frère, la sœur, le demi-frère, le demi-sœur, un enfant (y compris l'enfant du conjoint), l'enfant d'un premier lit, l'enfant en tutelle, le petit-fils, la petite-fille, le beau-père, la belle-mère, le beau-frère, la belle-sœur, le gendre, la bru.

4.7.2 Conjoint

La personne qui cohabite avec le commissaire et qui le présente publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

4.7.3 Ex-conjoint

La personne qui a cohabité avec le commissaire et qui était présentée publiquement comme son conjoint ou sa conjointe.

5.0 CHAMP D'APPLICATION

- 5.1 Le Code d'éthique et de déontologie s'adresse à tous les commissaires de la Commission scolaire. Il s'applique intégralement durant son mandat. Son application se poursuit après son mandat pour les questions relatives à la confidentialité et à toute information privilégiée qu'il a pu obtenir en cours de mandat.
- 5.2 Il s'applique en tout temps, soit lors d'une séance publique du conseil des commissaires ou du comité exécutif, lors d'un huis clos, d'une séance de travail, de même qu'en tout autre occasion.
- 5.3 Le président s'assure de l'application de ce règlement.

6.0 DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Dans l'exercice de sa charge, le commissaire respecte les valeurs et les attitudes conformes à l'esprit de son engagement pris lors de son assermentation, ainsi plus particulièrement :

- 6.1 Le commissaire exerce sa fonction dans le respect des chartes, des lois et règlements et des politiques établies.
- 6.2 Le commissaire fait preuve de loyauté et de respect des orientations, des priorités, des politiques, des décisions et des règlements établis par le conseil.
- 6.3 Le commissaire doit avoir un comportement digne et compatible avec ses fonctions pour, ainsi, protéger la crédibilité de la Commission scolaire.
- 6.4 Le commissaire doit faire preuve de discrétion et conserver pour lui seul tout renseignement et information obtenus dans l'exercice de ses fonctions ou par son privilège de proximité avec la clientèle et le personnel de la Commission scolaire. Sans être limitatifs, voici quelques exemples d'information ou de renseignements visés par le présent alinéa :
- Les discussions sur des négociations en cours;
 - Les négociations avec les fournisseurs;
 - La vie privée du personnel, des élèves, de leur famille, ainsi que des membres du conseil des commissaires dans le respect de la protection des renseignements personnels;
 - La sélection du personnel;
 - Les mesures disciplinaires;
 - Les documents en cours d'élaboration par la Commission scolaire et identifiés « confidentiel » ou « document de travail »;
 - Les documents des autres organismes publics et qui ne sont pas encore divulgués par ces derniers;
 - Toute information pour laquelle le conseil des commissaires, le comité exécutif ou un groupe de travail a convenu d'un huis clos ou d'une non-diffusion.

- 6.5 Le commissaire fait preuve de sérieux et de rigueur dans ses analyses et dans les jugements qu'il porte.
- 6.6 Le commissaire n'exerce pas seul sa fonction. Il fait partie d'un conseil composé de l'ensemble des commissaires et c'est dans un cadre de collégialité qu'il remplit son mandat.
- 6.7 Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du conseil et le personnel œuvrant dans l'organisation.
- 6.8 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans l'administration d'un établissement ou de la Commission scolaire.
- 6.9 Le commissaire ne peut intervenir de son propre chef dans le règlement d'une situation impliquant un élève ou un parent. Il se doit d'informer ces derniers du processus de traitement des litiges.
- 6.10 Le commissaire exerce ses fonctions avec honnêteté, loyauté et dans le meilleur intérêt de la Commission scolaire et de la population qu'elle dessert.
- 6.11 Le commissaire peut manifester son désaccord avec une décision prise par le conseil sans aller à l'encontre de ses obligations légales, sans discréditer les membres du conseil et la Commission scolaire et dans le respect de son code d'éthique.
- 6.12 Le commissaire assume son devoir de disponibilité et d'assiduité aux séances du conseil et aux activités auxquelles il a accepté de participer.

7.0 LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

7.1 Mesures de prévention : dénonciation d'intérêts

- 7.1.1 Constitue une situation de conflit d'intérêts au sens de l'article 175.4 de la Loi sur l'instruction publique, toute situation où le commissaire a un intérêt direct ou indirect, pécuniaire ou non, dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.2 La notion de conflit d'intérêts doit être interprétée dans son sens le plus large, de façon à inclure toute situation où le commissaire risque d'avoir à choisir entre son intérêt personnel, celui de ses proches ou celui d'une tierce partie avec laquelle il a des liens ou des intérêts et celui de la Commission scolaire.
- 7.1.3 Au moment de son entrée en fonction, le commissaire doit soumettre par écrit au directeur général une déclaration des intérêts détenus ou une déclaration des situations ou liens susceptibles de conflit d'intérêts. Au besoin, le commissaire procède lui-même à une mise à jour de sa déclaration, surtout lorsque survient un changement quant à sa dernière déclaration.
- 7.1.4 Lors des activités de représentation où la Commission scolaire défraie le coût de l'inscription, un commissaire délégué peut recevoir des marques d'hospitalité, de gratitude, gagner un prix de présence ou recevoir un cadeau de participation. Le commissaire peut conserver l'avantage reçu. Cependant, il a l'obligation d'informer le conseil par une déclaration écrite pour tout avantage dépassant la valeur de 100 \$.

7.2 Identification de situations de conflit d'intérêts

Le commissaire doit s'assurer d'éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêt. Ceux-ci se regroupent en quatre (4) catégories :

- 7.2.1 **Rapport avec l'argent**
- 7.2.1.1 Accepter les avantages directs, cadeaux, marques de reconnaissance en lien avec un dossier traité par le conseil des commissaires.
- 7.2.1.2 Utiliser des biens de la Commission scolaire à des fins personnelles, sous réserve des politiques ou instructions existantes.
- 7.2.1.3 Participer à la décision de l'attribution d'un contrat entre la Commission scolaire et un organisme ou une entreprise dans laquelle le commissaire ou un membre de sa famille immédiate ou alliés possède un intérêt direct ou indirect.
- 7.2.2 **Rapport avec l'information**
- Utiliser délibérément des informations privilégiées obtenues dans le cadre de sa fonction de commissaire, à des fins personnelles, ou pour favoriser ou nuire à une tierce personne.

7.2.3 Rapport avec l'influence

Utiliser son titre de commissaire pour obtenir directement ou indirectement un bénéfice pour lui-même ou une tierce personne avec laquelle il est lié (trafic d'influence).

7.2.4 Rapport avec le pouvoir

7.2.4.1 Utiliser un discours pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation de la Commission scolaire.

7.2.4.2 Avoir un comportement pouvant porter atteinte à la crédibilité et la réputation du conseil des commissaires.

8.0 MÉCANISME D'APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

8.1 Plainte

Toute personne peut porter plainte contre un commissaire pour un manquement aux règles d'éthique et de déontologie qui régissent sa fonction. La plainte est adressée au secrétaire général. Elle doit être faite par écrit, signée et exposer les faits justifiant la plainte. Le secrétaire général doit l'acheminer au commissaire à l'éthique et à la déontologie.

8.2 Désignation d'un commissaire à l'éthique et à la déontologie

8.2.1 Considérant qu'en vertu de l'article 175.1 de la LIP aucune personne du conseil des commissaires ou du personnel régulier de la commission scolaire ne peut agir afin de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique ni imposer une sanction.

8.2.2 Le conseil des commissaires nomme, par résolution, une personne extérieure à l'organisation présentant les compétences recherchées pour traiter les plaintes.

8.2.3 Le conseil des commissaires nomme, par résolution, un substitut au commissaire à l'éthique, qui remplace ce dernier en cas d'absence ou d'empêchement.

8.3 Durée du mandat

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie et son substitut sont nommés pour la durée du mandat du conseil. Ils demeurent toutefois en fonction jusqu'à la nomination du nouveau commissaire à l'éthique et à la déontologie par un nouveau conseil des commissaires élu selon la Loi sur les élections scolaires.

8.4 Mandat

Le mandat du commissaire à l'éthique et à la déontologie est de :

Recevoir la plainte transmise;

Déterminer la recevabilité de la plainte;

Faire enquête;

Déterminer s'il y a eu contravention au présent code;

Imposer une sanction selon les limites établies;

Le cas échéant, fait une recommandation au conseil afin d'entreprendre des procédures judiciaires en déclaration d'inhabilité du commissaire (Loi sur les élections scolaires);

Produire un rapport annuel.

9.0 TRAITEMENT DES PLAINTES

9.1 Plainte transmis

Les situations ou les allégations analysées par le commissaire à l'éthique et à la déontologie proviennent de plaintes reçues par le service du secrétariat général. Ces documents doivent être signés et datés par leurs auteurs.

9.2 Recevabilité de la plainte

Le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide de la recevabilité de la plainte. Toute plainte jugée frivole, abusive, vexatoire ou manifestement mal fondée peut être rejetée à cette étape. Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie juge que le commissaire n'a pas dérogé aux responsabilités et devoirs du code d'éthique et de déontologie, il avise par écrit le plaignant et le commissaire visé par la plainte de sa décision.

9.3 Faire enquête

9.3.1 Si la plainte est jugée recevable le commissaire à l'éthique et à la déontologie procède à une enquête dans les trente (30) jours suivant sa décision sur la recevabilité.

9.3.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie invite le commissaire visé par la plainte à lui fournir ses observations, par écrit, et si ce dernier le demande, il pourra être entendu à ce sujet.

9.3.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut également recueillir les observations de toute personne, s'il le juge opportun.

9.4 Déterminer s'il y a eu contravention au présent code

9.4.1 À la suite de son enquête, le commissaire à l'éthique et à la déontologie décide s'il y a ou non contravention au présent code.

9.4.2 La décision est communiquée par écrit au commissaire visé par la plainte, au plaignant et au secrétaire général.

9.5 Imposer une sanction selon les limites établies

9.5.1 Sur conclusion que le commissaire a contrevenu au présent code d'éthique et de déontologie, le commissaire à l'éthique et à la déontologie peut lui imposer une sanction. La décision est finale et sans appel.

9.5.2 Pour le choix de la sanction, le commissaire à l'éthique et à la déontologie tient notamment compte de la gravité du manquement et du caractère répétitif des manquements au présent code. Les sanctions peuvent être :

- Un avertissement écrit;
- Un blâme écrit;
- Une suspension définitive ou temporaire de sa participation à des comités de travail.

9.5.3 Cependant, une suspension du droit de participer aux réunions du conseil des commissaires ou du comité exécutif, ou une coupure de traitement ne relève pas de ses compétences.

9.6 Recommandation au conseil

9.6.1 Si le commissaire à l'éthique et à la déontologie est d'avis, à la suite de son enquête, qu'un commissaire a commis une malversation, un abus de confiance ou une autre inconduite grave, il doit informer le commissaire visé par la plainte des manquements reprochés ainsi que des sanctions qui peuvent lui être imposées en vertu du présent code.

9.6.2 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie doit fournir les informations pertinentes au conseil des commissaires en huis clos.

9.6.3 Le commissaire à l'éthique et à la déontologie ne peut toutefois transmettre la plainte écrite ni révéler l'identité du plaignant sauf avec l'autorisation de ce dernier.

9.6.4 Le conseil des commissaires peut alors décider de déposer, au nom de la commission scolaire, une action en inhabilité contre le commissaire, conformément à l'article 308 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

9.7 Rapport annuel du commissaire aux plaintes

9.7.1 À la fin de chaque année scolaire, le commissaire à l'éthique et à la déontologie dépose un rapport écrit au conseil des commissaires.

9.7.2 Le rapport doit faire état :

- du nombre de plaintes transmises,
- du nombre de plaintes recevables,
- du nombre d'enquête;
- du nombre de manquements;
- des sanctions qui ont été imposées;
- ne doit pas révéler l'identité des plaignants et des commissaires visés.

10.0 ACCESSIBILITÉ

10.1 La Commission scolaire doit rendre le « Code d'éthique et de déontologie » accessible au public en le publiant sur son site internet (web).

10.2 Le rapport annuel de la Commission scolaire doit obligatoirement faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par le commissaire à l'éthique et à la déontologie de déterminer s'il y a eu contravention, des décisions et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

10.3 Le « Code d'éthique et de déontologie » des commissaires est aussi accessible au secrétariat général de la Commission scolaire.

11.0 CONSERVATION DES DOCUMENTS

Tous les dossiers de plainte traités par le commissaire à l'éthique et à la déontologie sont conservés par le secrétaire général, conformément au calendrier de conservation adopté par le conseil des commissaires.

12.0 ENTRÉE EN VIGUEUR

12.1 Le présent règlement, adopté par le conseil des commissaires par sa résolution CC-085-08-09, abroge et remplace le règlement antérieur (RCP-002, adopté le 21 janvier 1998 par la résolution CP-06-98).

12.2 Le présent règlement entre en vigueur le jour de la publication d'un avis public de sa mise en vigueur et le jour d'entrée en fonction du commissaire à l'éthique, soit le 27 octobre 2009.





Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Une production du Service des communications
de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Le masculin est utilisé sans aucune discrimination
et uniquement dans le but d'alléger le texte.

www.csob.qc.ca

Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2012
Dépôt légal- Bibliothèque et archives nationales du Canada, 2012

ISBN - 978-2-922328-13-4